

MAXIMUM SPORTS
LA LONGUE ROUTE
DE TAGLIANI C 1



PARLEZ-MOI DE TOUT
CASQUERA?
CASQUERA PAS? B 3

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE DIMANCHE 26 MARS 2000

www.lesoleil.com

Un marché historique

Autonomie gouvernementale pour les Innus et abandon de la poursuite contre Hydro-Québec

JEAN-SIMON GAGNÉ

Le Soleil

■ QUÉBEC — Québec et Ottawa offrent environ 400 millions \$ à trois communautés innues-montagnaises dans le cadre d'une entente historique qui consacreraient leur autonomie gouvernementale. En contrepartie, les Innus-Montagnais renonceraient notamment à une poursuite de 500 millions \$ contre Hydro-Québec.

La terre et les compensations financières contre la coexistence pacifique et la fin de la guérilla judiciaire contre Hydro-Québec ? Après 20 ans de négociations souvent tordues, les gouvernements fédéral et provincial ont franchi des étapes importantes vers la conclusion d'une entente avec le Conseil tribal de Mamuitun, qui regroupe les 3300 Innus-Montagnais des communautés de Mashteuiatsh, au Lac-Saint-Jean, de même que celles d'Essipit (Les Escoumins) et de Betsiamites, sur la Côte-Nord. L'entente, dont plusieurs aspects restent à négocier, ne concerne pour l'instant que 57 % de la nation innue-montagnaise. Elle rappelle à certains égard le

traité conclu l'an dernier avec la nation Nisga'a, en Colombie-Britannique.

Les trois communautés visées obtiendraient la propriété exclusive de terres couvrant deux fois la superficie des réserves actuelles, qui seraient abolies. La souveraineté autochtone sur ces trois enclaves totalisant 535 kilomètres carrés serait considérablement étendue et s'étendrait dorénavant aux richesses minières. De plus, les Innus-

Voir INNUS en A 2 ▶

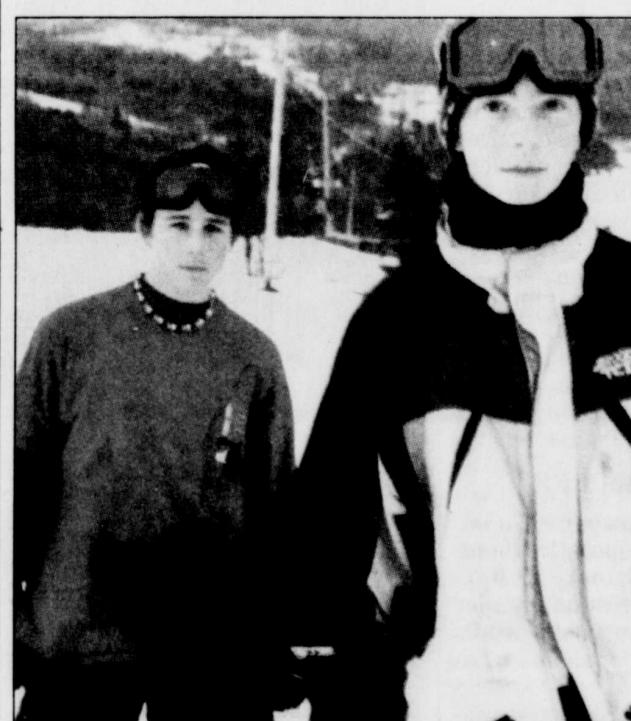
AUTRE TEXTE
□ Soupir de soulagement Page A 5

Immunité pour Pinochet

VALPARAISO, Chili (AFP) — Le Congrès chilien a approuvé hier un amendement constitutionnel accordant l'immunité aux anciens présidents de la République, dont l'ex-dictateur Augusto Pinochet qui fait face à 76 plaintes déposées contre lui au Chili.

Parmi les députés et sénateurs réunis en congrès comme il est requis pour les votes sur des lois ayant rang constitutionnel, 113 ont approuvé le texte, 27 ont voté contre et 3 se sont abstenu.

Le Parti socialiste du nouveau chef de l'État Ricardo Lagos s'est opposé à ce projet en avertissant que cette immunité accordée au général Pino-



COLLABORATION SPÉCIALE: IAN BUSSIÈRES
David Parent et Mathieu Beaudoin, deux jeunes qui ont vu la victime alors qu'elle était secourue par les patrouilleurs.

Il y a eu 113 voix en faveur de l'amendement, 27 voix contre et 3 abstentions

chet lui permettrait d'échapper finalement à un procès pour les crimes imputés au régime militaire qu'il a dirigé de 1973 à 1990, a expliqué le dirigeant socialiste Ricardo Nunez.

En tant que « sénateur à vie », poste qu'il occupe depuis qu'il a quitté le commandement de l'armée en mars 1998, le général Pinochet (84 ans) bénéficie déjà de l'immunité parlementaire, mais celle-ci peut être levée sur décision de la Cour suprême du Chili au cas où une instruction judiciaire à la suite d'une plainte débouche sur un procès.

Par contre, le statut spécial des anciens présidents voté hier par le Congrès ne prévoit aucun mécanisme spécifique pour une levée de l'immunité.

Le juge Juan Guzman Tapia qui inscrit les dossiers des 76 plaintes dépo-

Chute fatale au mont Adstock

Un skieur se tue le dernier jour de la saison

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

ST-MÉTHODE-DE-FRONTENAC — Un skieur de 13 ans, Maxime Doyon, a trouvé la mort dans des circonstances tragiques vers 10 h 15 hier matin à la station de ski du mont Adstock à St-Méthode-de-Frontenac, près de Thetford Mines.

Le jeune Thetfordois profitait de sa dernière journée de ski avant la fermeture du mont Adstock et effectuait la descente de la Bourgault, une piste de niveau intermédiaire familial, avec quelques-uns de ses amis.



Maxime Doyon

Voir CHH en A 2 ▶

Voir MAXIME en A 2 ▶

Grandeur nature



En attendant la soirée des Oscars, les réalisateurs Régis Wargnier (« Est-Ouest ») et Pedro Almodovar (« Tout sur ma mère ») se sont retrouvés à Beverly Hills, en compagnie des autres réalisateurs dont les œuvres sont en nomination pour le meilleur film étranger. La soirée sera télédiffusée à compter de 20 h ce soir. D'autres détails en page B 7.

L'Alliance canadienne voit le jour

REG CURREN
Presse canadienne

CALGARY — Les militants réformistes ont voté hier à 91,9 % en faveur du sabordage de leur parti au profit de la création de l'Alliance canadienne.

Ce résultat remplit toutes les conditions nécessaires pour être valide, soit que le total des votes pour le oui surpassent un minimum de 66 % des voix et qu'une majorité de votes pour le oui l'emporte dans toutes les provinces et les territoires.

Preston Manning, qui était fondateur et chef du Parti réformiste depuis sa création il y a 13 ans, souhaite, comme les partisans de l'Alliance, donner au nouveau parti de droite une base assez solide pour battre les libéraux fédéraux lors de la prochaine élection. Le désormais défunt Parti réformiste n'a jamais réussi à atteindre une telle popularité.

Seul le nom du Parti réformiste subsistera et il sera contrôlé par l'Alliance. Les réformistes deviennent automatiquement des membres de l'Alliance et tous les actifs du Parti réformiste sont transférés au nouveau parti.

La course à la direction est d'ores et déjà en marche et Preston Manning est candidat, entre autres contre le ministre des Finances de l'Alberta, Stockwell Day.

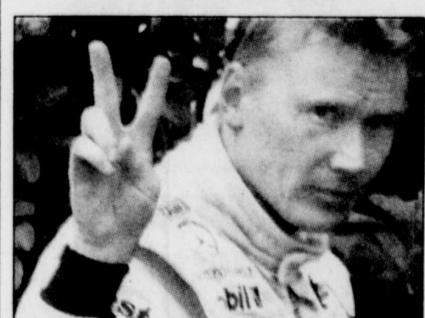
Ce dernier affirme que même s'il ne remporte pas la course à la direction, il briguerait un siège de député à la Chambre des communes lors du prochain scrutin fédéral.

Les membres de l'Alliance canadienne se choisiront un chef à la fin du mois de juin.

Trois autres hommes ont démontré leur intérêt à se présenter à la course à la direction du nouveau parti. Il y a d'abord Frank Klees, un jeune ministre du gouvernement conservateur de Mike Harris, en Ontario, un député réformiste de la Colombie-Britannique, Keith Martin, et un avocat de Toronto.

Voir ALLIANCE en A 2 ▶

LES SPORTS



Encore Hakkinen

Le Finlandais partira premier tandis que Jacques Villeneuve prendra le 10^e rang au Grand Prix du Brésil.

PAGE C 10

LA MÉTÉO



Maximum 7,
minimum -1

Ciel nuageux,
possibilités d'averses ce soir.
Demain, ciel variable
Détails page B 6.

QUÉBEC,
104^e ANNÉE, N° 87

FLORIDE, 1.75 \$ US

MONTRÉAL,

OTTAWA 70¢ PLUS

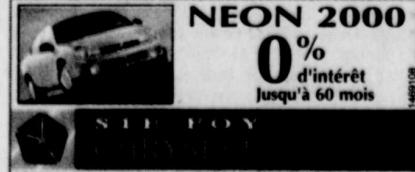
TAXES

60¢ PLUS

TAXES

DIMANCHE

6 27657 00077 3



NEON 2000

0%
d'intérêt

Jusqu'à 60 mois

SIE Foy

3025, Jean-Talon Sud, Ste-Foy 682-2025

EN BREF**Beaucoup de fumée sans feu**

Environ 100 scouts et jeannettes ont vu leur fête gâchée hier vers 21h au sous-sol de l'église Sainte-Ursule, sur le boulevard Nelson à Sainte-Foy, lorsqu'une chandelle s'est mise à griller un drap. En voulant éteindre un peu maladroitement les flammes naissantes, les jeunes ont attisé la fumée. Les pompiers de Sainte-Foy se sont chargés de limiter les dégâts et de compléter l'évacuation de la salle. I.M.

FRONTENAC
Amateurs de VTT trop pressés

Cinq amateurs de véhicules tout terrain, trop impatients d'essayer leur jouet après un long hiver d'inactivité, sont restés embourbés plusieurs heures hier dans la terre spongieuse de la ZEC Louise, près de Frontenac, dans le secteur de Lac-Mégantic. Les cinq hommes ont réussi à communiquer avec les services d'urgence vers 17h et, quatre heures plus tard, des motoneigistes les ont tirés de leur bourbier. Selon la Sûreté du Québec, aucun des cinq conducteurs n'a été blessé. I.M.

C'ÉTAIT HIER

1992 — Un juge d'Indianapolis condamne l'ancien champion poids lourd de boxe Mike Tyson à six ans de prison pour le viol d'une candidate au poste de Miss Black America.

1991 — La Commission Bélangier-Campeau dépose son rapport.

1990 — Le film *Cinema Paradiso* remporte l'Oscar du meilleur film étranger aux dépens de *Jésus de Montréal*.

1989 — Yasser Arafat est nommé président de l'État palestinien par le Comité exécutif de l'OLP.

1988 — La Canadienne Elizabeth Manley termine deuxième aux championnats mondiaux de patinage artistique.

1987 — Accord entre Lisbonne et Pékin pour une rétrocession de Macao à la Chine, le 20 décembre 1999.

1986 — Les restes des astronautes de la navette américaine *Challenger*, qui a explosé au lancement, sont identifiés.

1979 — Le traité de paix entre l'Égypte et Israël est signé à Washington par le président égyptien Anouar El Sadate et le premier ministre israélien Menahem Bégin.

1975 — Reconnu coupable d'avoir pratiqué un avortement illégal, le Dr Henry Morgentaler est condamné à 18 mois de prison.

1971 — Le Bengale proclame son indépendance ; l'armée pakistanaise intervient.

1967 — La Canadienne Nancy Greene gagne la Coupe du monde de ski.

RÉFLEXION

« L'enfer est pavé de crânes de prêtres. »
(Saint Jean Chrysostome)

TABLE DES MATIÈRES**CAHIER A**

La Capitale	3 à 7
Le Québec et le Canada	8 et 9
Le Monde	10 et 15
Annonces classées	11 à 15
Décès	15
Bandes dessinées	16

CAHIER B

Dimanche Magazine	1 à 8
Santé	2
Ghislaine Rheault	3
Science / Techno	4
Opinion	5
Agenda	6
Ce soir à la télé	6
Arts et spectacles	7
Divertissements	8

MAXIMUM SPORTS

Gaboury	12
Statistiques	2, 7 et 8

SERVICES

Abonnements	686-3344
	1-800-463-2362
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Internet	www.lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité Détailleur	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

NUMÉROS CHANCEUX

Les résultats des loteries en page A 6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est : C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, à Québec, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

LE SOLEIL**LES RETOURNES****INNUS**
Droits de coupe

Suite de la Une

Montagnais verront reconnaître leurs droits sur certaines ressources de leur territoire ancestral, qui s'étend de Sept-Îles jusqu'au Lac-Saint-Jean. Ils obtiendront notamment des droits de coupe, en plus de pouvoir y pratiquer la chasse, la pêche et le piégeage à des fins de subsistance.

Fait capital, Ottawa et Québec accompagnent leurs propositions d'importantes ressources financières. Le Conseil tribal de Mamuitun recevra ainsi du gouvernement fédéral une « dotation » de plus de 250 millions \$, sorte d'allocation pour assurer l'autonomie gouvernementale et pour compenser la confiscation d'une partie du territoire par les Blancs. La somme, échelonnée sur plusieurs années, s'accompagnera du versement d'une compensation de 90 millions \$ pour les nombreux bouleversements causés sur le territoire par Hydro-Québec, au cours des dernières décennies.

De plus, bien que les négociations avec les six autres communautés de la nation innue-montagnaise soient loin d'être complétées, cette dernière récupérerait 3% des redevances perçues annuellement par les deux gouvernements sur son territoire ancestral. À elle seule, cette proposition représenterait environ six millions \$ par année. Pour soutenir le développement économique d'une population

La conclusion d'un traité global entre la nation innue-montagnaise et les gouvernements n'est toutefois pas pour demain

durement frappée par le chômage, Québec, Ottawa et les Innus-Montagnais créeraient aussi un fond tripartite de 90 millions \$, sur le modèle du Fonds de solidarité du Québec. Les quelque 60 millions \$ injectés par Québec et Ottawa dans le Fonds devraient être remboursés par les nouveaux gouvernements autochtones, selon des modalités qui restent à déterminer.

En échange de la terre et des compensations financières, les Innus-Montagnais abandonneraient la poursuite de 500 millions \$ déposée par le conseil de bande de Betsiamites contre Hydro-Québec l'an dernier. Les autochtones renonceront aussi au droit de veto qu'ils estiment détenir sur tous les projets d'exploitation des ressources naturelles, notamment sur les grands barrages d'Hydro-Québec.

Il est encore trop tôt pour prévoir l'impact de la négociation sur un mégaprojet hydroélectrique comme celui de Churchill Falls, qui touchera au moins une rivière de la Côte-Nord. Les parties se sont contentées de prévoir la création d'un mécanisme de consultation, sans parvenir à en définir les contours.

D'un côté comme de l'autre, on s'entend néanmoins pour dire que l'entente modifierait en profondeur les relations entre les gouvernements et les autochtones. À long terme, elle impliquerait un désengagement progressif du gouvernement fédéral dans le financement des communautés. Des sources fédérales prétendent aussi que l'autonomie gouvernementale encouragera la création d'une fiscalité autochtone, indispensable à l'autofinancement de la plupart des services.

Pour l'instant, on précise que toutes les activités économiques autochtones en dehors de leurs territoires exclusifs seraient soumises aux taxes et aux impôts des deux gouvernements.

Précision importante. Malgré le progrès des négociations, la conclusion d'un traité global entre la nation innue-montagnaise et les gouvernements fédéral et provincial n'est pas pour demain. À Québec et à Ottawa, on estime qu'il faudra au minimum de 12 à 18 mois pour boucler l'entente avec le seul Conseil tribal Mamuitun. Des questions aussi épineuses que l'ampleur de l'autonomie gouvernementale n'ont été qu'à peine effleurées. Par la suite, l'exercice devra être poursuivi avec l'autre Conseil tribal, Mamit Innuat, qui regroupe quatre communautés de la Côte-Nord, ainsi qu'avec les réserves de Natashquan et de Matimekosh (Shefferville), qui font cavalier seul. Tous les négociateurs interrogés espèrent cependant que la conclusion d'une première entente donnerait un puissant coup de fouet aux autres discussions.

Fait cocasse, le traité éventuel devra être soumis à l'approbation des Innus-Montagnais par voie de référendum. Pourtant, du côté fédéral, personne n'aurait encore songé à déterminer quelle majorité sera nécessaire pour ratifier le traité. Est-ce que la règle de « 50% plus une voix » prévaudrait ? Le projet de loi sur la clarté référendaire ne dit pas un mot à ce sujet...

MAXIME
« Il était bon et prudent »

Suite de la Une

Selon les premières constatations, les skis de l'adolescent se seraient croisés, ce qui l'aurait amené à sortir de piste et à trébucher. Dans sa chute, il s'est heurté violemment la tête contre le roc avant de terminer sa course contre un sapin.

MORT SUR LE COUP

Secouru par les patrouilleurs, le jeune Doyon a été transporté d'urgence au Centre hospitalier de la région de L'Amiante (CHRA), où les médecins n'ont cependant pu que constater son décès. Le jeune homme serait mort sur le coup des suites de sévères blessures à la tête crânienne.

David Parent et son ami Mathieu Beaudoin, deux jeunes amateurs de planche à neige, ont vu la victime alors qu'on lui prodiguait les premiers soins. « Il semblait avoir perdu connaissance et il ne bougeait pas », raconte le jeune Parent.

Celui-ci a également avoué avoir déjà fait une chute semblable dans la même piste, mais quelques pieds plus loin, en raison de la neige humide. « Heureusement, j'avais été plus chanceux que lui car j'avais réussi à freiner ma chute », a-t-il précisé, encore bouleversé par les événements.

GRAND SPORTIF

Le jeune Maxime Doyon était reconnu pour être un grand sportif qui avait délaissé la pratique du hockey pour se consacrer à sa nouvelle passion pour le ski alpin.

« Il aimait tellement le ski que parfois, il allait même jusqu'à se pratiquer dans notre cour arrière ! », a rappelé son père, Pierre Doyon, encore bouleversé quelques heures après le drame. « Maxime est décédé en faisant ce qu'il aimait ! Il était bon, fort et surtout, très prudent », a-t-il poursuivi.

Elève de première secondaire à l'École Joseph-Fecteau de Thetford Mines, Maxime Doyon était aussi un amateur de motoneige, de motocross, de véhicule tout terrain et de vélo de montagne.

ILS ALLAIENT LE REJOINDRE

Les Doyon pratiquaient régulièrement le ski en famille depuis quelques années. M. Doyon, son épouse Dany Vallée et Étienne, le cadet de leurs fils, venaient d'ailleurs tout juste d'arriver au mont Adstock et ils se préparaient à aller rejoindre Maxime sur les pentes lorsqu'ils ont vu arriver l'ambulance.

« Maxime est tombé au mauvais endroit au mauvais moment. S'il avait chuté un peu plus haut, il ne se serait probablement pas frappé la tête contre une roche », a conclu le père de famille avant d'être consolé par ses proches.

TRISTE PREMIÈRE

Selon le président du conseil d'administration de la Coopérative de solidarité du mont Adstock, M. Raymond Cimon, il s'agirait du premier accident mortel à survenir depuis l'ouverture de la station dans les années 60.

« Il y a déjà eu deux ou trois accidents très graves par le passé, mais jamais rien de mortel. Nous aurions préféré terminer la saison sur une meilleure note car ce sont des situations que nous préférons toujours éviter », a déclaré M. Cimon en ajoutant qu'il sympathisait avec la famille du jeune défunt.

Selon lui et d'autres responsables de la station de ski, la piste que descendait Maxime Doyon était en excellente condition et le jeune homme n'était pas du tout reconnu pour être téméraire. « Il skiait ici depuis trois ans avec sa famille et c'était loin d'être un trouble-fête », a-t-il tenu à préciser.

Le coroner Yvan Turmel et la Sûreté du Québec poursuivent leurs enquêtes respectives afin de faire la lumière sur les circonstances de ce tragique accident. Les policiers prévoient rencontrer aujourd'hui les amis de la jeune victime. Ils n'étaient pas en mesure de subir un interrogatoire hier.

Si c'était la première à survenir au mont Adstock, cette tragédie n'était cependant pas le premier accident de ski mortel dans la région de L'Amiante.



C'est avec un large sourire que Preston Manning a sabordé son parti hier.

ALLIANCE
Frank Klees

Suite de la Une

soit d'abord très populaire en Ontario pour espérer remporter l'élection et le Parti réformiste n'a jamais réussi à s'imposer dans cette province.

Les électeurs de la province la plus populeuse du Canada n'ont jamais adopté le Parti réformiste à cause de son image de parti régional et en partie à cause de Preston Manning, qui est perçu parfois comme un politicien dépassé.

Le principal intérêt ne croit pas ces affirmations et estime plutôt que la division du vote de la droite entre les réformistes et les conservateurs a causé la défaite de son parti et la victoire des libéraux.

L'opposition à la formation de l'Alliance au sein même du Parti réformiste s'est en effet déroulée en fumée depuis le congrès de l'Alternative unie à Ottawa, plus tôt cette année, alors que les opposants ont constaté que la victoire de l'Alliance lors du référendum d'hier était devenue inévitable.

CHILI
Objectifs

Suite de la Une

sées contre l'ex-dictateur, a demandé la levée de son immunité parlementaire, mais aucune décision de la Cour suprême n'est encore intervenue.

L'amendement constitutionnel, déjà voté séparément par la Chambre des députés et le Sénat, a été proposé par des parlementaires appartenant à la Concertation démocratique au pouvoir — dont les principales forces sont la démocratie chrétienne et les socialistes — alors que le général Pinochet était détenu à Londres.

Les initiateurs du texte avaient deux objectifs : d'un côté obtenir que l'ex-dictateur se retire de la vie politique et abandonne donc son poste de sénateur à vie, et de l'autre assurer un statut au premier président après le rétablissement de la démocratie au Chili en 1990, le chrétien-démocrate Patricio Aylwin.

« Nous nous sommes trompés en ayant initialement approuvé le statut spécial pour les anciens présidents, avait-il reconnu.

</div

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

Une année exceptionnelle

Une saison de ski commencée en mouton finira en lion



Si la saison satisfait les propriétaires de stations de ski, Marie-Chrystelle Chaiska, Claudine Nourcy et Alexandra Pineault, elles, savent se contenter d'une belle journée de planche à neige.

ANNIE MORIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — S'ils n'ont pu s'élançer sur les pistes en décembre, faute de neige, les skieurs ont repris le temps perdu en envahissant littéralement les stations de ski de la région de Québec en janvier, février et mars. Au grand bonheur des exploitants, le mouton s'est transformé en lion.

La hausse d'achalandage des trois derniers mois est telle qu'elle devrait faire oublier le désastreux mois de décembre. Toutes les stations de ski avaient alors enregistré des pertes considérables en raison d'un manque flagrant de précipitations. Même la période des fêtes, habituellement un temps fort de la saison, a tourné au ralenti.

Mais la neige a fini par tomber. Et les skieurs se sont multipliés. A un point tel que les stations de ski sont confiantes d'égaler le record de fréquentation établi la saison précédente.

« C'est une excellente saison », résume la directrice générale du centre de ski Le Relais, Louise Delage. Entre les hivers 1998 et 1999, sa clientèle a fait un bond prodigieux de 20%. Et malgré les ratés de décembre, elle ne devrait pas perdre de plumes cette année. Mme Delage n'ose pas imaginer les résultats qu'elle aurait pu atteindre si la saison froide avait porté son nom dès le début.

Les deux stations québécoises du groupe Resort of the Canadian Rockies ont aussi vu leur bilan s'améliorer à partir de janvier. Jusqu'ici, le Mont-Sainte-Anne a enregistré une hausse globale de fréquentation de 10% tandis que Stoneham allait chercher 8%.

L'abondance de neige et les températures printanières que la région de Québec a connues depuis février ne sont pas étrangères à ces bons résultats. « Les Québécois sont très friands de ski de printemps », constate Yves Juneau, directeur des ventes et du marketing pour les stations unifiées Stoneham et Sainte-Anne. Et ce n'est pas fini. Selon les calculs des experts,



Tout ce qui importe pour ce jeune skieur, c'est qu'il y ait encore de la neige.

il reste suffisamment de neige au Mont-Sainte-Anne pour opérer jusqu'au 7 mai.

« Cette année, la croissance s'est faite surtout dans le marché montréalais », estime M. Juneau. Ce ne sont pas ses concurrents qui vont le contredire. De l'avis de tous, les skieurs ont accepté de rouler plus longtemps pour pratiquer leur sport d'hiver favori. Le manque de neige sur certains versants des Cantons de l'Est et des Laurentides y est sûrement pour quelque chose. Le malheur des uns fait le bonheur des autres.

Contrairement à ce que l'administration espérait, les Ontariens et les Américains n'ont toutefois pas été plus nombreux sur les pistes de Stoneham et Sainte-Anne. Le nouveau

billet multistations « Carte blanche », qui donne aux skieurs de l'extérieur du Québec un accès aux deux stations et au Massif de Petite-Rivière Saint-François, a connu un succès mitigé. Tandis que le Massif enregistrait — avec enthousiasme — une augmentation de sa clientèle hors-Québec, ses deux partenaires stagnaient.

Une situation que l'administration de Resort of the Canadian Rockies attribue en partie à la nouvelle stratégie de vente des organismes de promotion touristique. « Désormais, on vend l'hiver en général au lieu du ski », soupire Yves Juneau. Même s'il ne conteste pas le bien-fondé de cette orientation, il constate que l'industrie du ski perd au change. « Les gens sont moins conscients de notre produit. »

ÎLE-AUX-COUDRES

106 ans et 132 descendants

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
Collaboration spéciale

■ LA MALBAIE — Charlevoix célèbre aujourd'hui l'anniversaire de sa doyenne, Mme Hermeline Leclerc, de l'île-aux-Coudres, qui a atteint l'âge vénérable de 106 ans. Événement rare pour la plupart, mais devenu presque coutumier pour la population insulaire qui a compté un ratio élevé de centenaires au cours des 30 dernières années.

Depuis plus d'un siècle maintenant, Mme Leclerc respire l'air salin de la petite île ancrée au large de Baie-Saint-Paul. Elle y est née le 25 mars 1894. Toute sa vie, elle a travaillé à la ferme avec son mari, Maurice Bergeron, qui était agriculteur. Ensemble, ils ont fondé une famille de 12 enfants dont 7 sont toujours vivants.

Les enfants devenus grands, ils sont âgés aujourd'hui entre 60 et 78 ans, ils ont fondé leur propre famille. Ainsi, Mme Leclerc compte 132 descendants vivants dont 45 petits-enfants, 63 arrière-petits-enfants et 12 arrière-arrière-petits-enfants.

Mme Leclerc est encore en très bonne santé mise à part la régression natu-

relle de ses facultés auditives et visuelles. Selon l'une de ses filles, Monique Bergeron, chez qui elle vit toujours, la doyenne demeure autonome et participe encore à quelques tâches ménagères : « Parfois, elle m'aide en essuyant la vaisselle. »

Sereine et très lucide, Mme Leclerc prie énormément : « À chaque jour, elle demande au Seigneur de protéger ceux qu'elle aime et qui l'entourent. »

Que ce soit en raison d'une prédisposition génétique ou de l'environnement, la population insulaire de 1400 habitants a vu passer cinq centenaires depuis 1970. Le premier, Samuel Desgagnés, est décédé le 14 mars 1971 à 100 ans et 6 mois.

« Lorsque Mme Leclerc a célébré son 100^e anniversaire de naissance le 25

mars 1994, l'île comptait quatre centenaires, c'est-à-dire un centenaire par 350 habitants soit un ratio trente fois plus élevé que la moyenne québécoise qui se situait à un centenaire par 10 000 habitants », explique Donald Dufour, petit-fils de Mme Leclerc et passionné de généalogie. La plus vieille insulaire à avoir détenu le titre de doyenne de Charlevoix est Marie-Elysée Desmeules, décédée le 10 février 1998 à l'âge de 108 ans et 6 mois.

Aujourd'hui, Mme Leclerc fête ses 106 ans en compagnie de sa famille sur l'île. Une célébration religieuse se déroulera à son domicile. Il faut dire qu'elle sort peu et préfère attendre les premiers véritables jours de chaleur pour enfin pouvoir « respirer le bon air extérieur », souhaite-t-elle.



*COLLABORATION SPÉCIALE. JEAN-FRANÇOIS NÉRON
Mme Hermeline Leclerc, âgée de 106 ans vit à l'île-aux-Coudres, où le pourcentage de centenaires est 30 fois plus élevé que dans le reste du Québec.*

LA CORRECTION DE LA VISION AU LASER La technologie de l'avenir maintenant accessible

Trois lasers excimers

• L'Autonomous contrôle la fixation 4000 fois par seconde comparé à 60 fois pour les autres lasers!
• Le Lasersight laser à scanning dernière génération

• Le Technolas laser allemand scanning
(Flying spot)



*Examens d'évaluation sans frais.
Prix à partir de 599\$
SOIREE D'INFORMATION JEUDI 30 MARS ET JEUDI 6 AVRIL*

**Pavillon JEFFERY HALE
683-7999**

*La clinique d'expérience!
Des milliers de chirurgies effectuées*

Laser Vision de Québec

Dr Ghislain Boudreault, ophtalmologiste
Dr Dominique Meyer, ophtalmologiste
Dr Marc Carrière, ophtalmologiste

FLEURIR LE QUÉBEC

Un 1^{er} prix pour Lac-BeauportANNIE MORIN
Le Soleil

QUÉBEC — Les municipalités qui ont su deviner la passion des Québécois pour l'horticulture et le jardinage, il y a quelques années, en récoltent aujourd'hui les fruits.

Pour la première fois de son histoire, hier, Lac-Beauport a reçu le premier prix du concours provincial « Fleurir le Québec » dans la catégorie « municipalités de 5000 à 10 000 habitants ».

Le maire Michel Giroux explique ce succès par l'implication de nombreux bénévoles, mais aussi par la situation géographique de sa municipalité. « À Lac-Beauport, on met en valeur ce que la nature a créé. C'est beaucoup plus facile qu'en ville. » Ses citoyens, dit-il avec fierté, sont vendus à la cause depuis une bonne dizaine d'années déjà. « Quand quelqu'un choisit de vivre à Lac-Beauport, c'est parce qu'il aime

les beaux paysages, les plantes, les oiseaux... » fait remarquer M. Giroux, dont l'épouse est elle-même une « fervente horticultrice ».

Vingt-et-une municipalités de toute taille ont été récompensées hier après-midi pour leurs efforts d'embellissement floral déployés en 1999. Elles ont reçu leur prix des mains du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Rémy Trudel. La cérémonie avait lieu à la Salle du conseil législatif de l'Assemblée nationale.

Dans la grande région de Québec, les municipalités de Sillery et de Saint-Nicolas ont raflé les deuxièmes et troisièmes prix de la catégorie « 10 000 à 20 000 habitants ». La ville de Québec est arrivée bonne deuxième, après Montréal et avant Laval, parmi les municipalités de 100 000 habitants et plus.

A l'autre extrémité, Fossambault-sur-le-Lac a décroché le troisième rang dans la plus petite des catégories

les 1000 habitants et moins. Dans la voix du maire Gilles Landry, habitué de repartir avec le premier prix, on sentait poindre une légère déception. Même s'il affirme que l'embellissement floral de son patelin « n'est pas une religion ».

« Des fois, on se demande s'il ne faudrait pas réglementer. Mais ce n'est pas nécessaire. Quand le voisin de droite et le voisin de gauche fleurissent le parterre, il n'est pas rare que celui du milieu s'y mette l'année suivante », pensait-il tout haut hier après-midi.

Cette année, une mention spéciale sera accordée aux municipalités gagnantes dans les 20 guides touristiques du Québec. Le ministre Trudel a invité hier les Québécois à y faire un saut pendant leurs vacances. Le concours aura également son site Internet à compter de demain à l'adresse agr.gouv.qc.ca/fleurirquebec.

SAINTE-FOY

Le monoxyde de carbone chasse 12 personnes de leur logisISABELLE MATHIEU
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — Douze locataires d'une conciergerie de la rue Lechasseur à Sainte-Foy ont dû être évacués hier matin après que la fournaise de leur immeuble se soit mise à dégager des vapeurs de monoxyde de carbone.

Les ambulanciers ont conduit tout le monde, dix adultes et deux enfants de neuf et trois ans, aux urgences du CHUL et de l'Hôpital Laval.

Au bout du compte, seulement deux locataires ont été légèrement intoxiqués au monoxyde. Leur état n'a toutefois pas nécessité un séjour dans la chambre hyperbare.

Les pompiers se sont rendus vers 9h au 3366 de la rue Lechasseur après qu'une passante leur ait signalé que de la fumée noire s'échappait de la cheminée de l'immeuble.

Une fois rendus sur place, les pompiers ont pris des lectures de l'air ambiant et ont noté, dans le sous-sol, un taux de monoxyde de carbone de 30 parties par million (ppm), soit trois fois le seuil acceptable. Au premier étage, le taux était de 15 ppm, au deuxième, 4 ppm et au troisième étage, 2 ppm.



Certains locataires ont dû être transportés en ambulance.

Les 12 locataires, qui ne s'étaient rendus compte de rien, ont aussitôt été évacués. « On leur a donné de l'oxygène, explique André Dubé, superviseur des ambulanciers à la Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec métropolitain (CTAQ). Les gens commençaient à souffrir de maux de cœur et de maux de tête. »

Le bris mécanique de la fournaise serait survenu durant la nuit. « Le

bris a peut-être été causé par une surchauffe de la fournaise cet hiver », indique le lieutenant André Théberge du service d'incendie de Sainte-Foy.

Le propriétaire a fait nettoyer et réparer la fournaise à l'huile durant la journée. Les pompiers ont mesuré la qualité de l'air vers 15h et ont eu l'assurance que la situation était revenue à la normale.

CONCOURS D'ÉNIGMES

15 16

Dans le cadre de l'Année mondiale des mathématiques, ce concours vous est proposé pendant dix semaines dans l'édition du dimanche du quotidien *Le Soleil*. La gagnante de la sixième semaine est Gilberte Bourassa, de Charlesbourg. Félicitations!

En cette huitième semaine, des cousins trop discrètes et un patenteux dans le besoin vous intrigueront peut-être...

MES COUSINES

Mes trois cousins, Louise, Suzanne et Sylvie, ne veulent pas me révéler leur âge mais elles m'ont chacune donné un indice. Je sais que dans trois ans, la somme de leurs âges sera 60. Je sais aussi qu'il y a trois ans, la somme des âges de Sylvie et de Louise donnait l'âge de Suzanne. Finalement, je sais que lorsque Louise aura l'âge que Suzanne a maintenant, Sylvie aura l'âge que Louise a aujourd'hui ! Pouvez-vous me donner l'âge de chacune de mes cousins ?

LE CASSE-TÊTE D'ÉRIC

Éric essaie de fabriquer un casse-tête. Il veut avoir cinq pièces rectangulaires différentes et pouvoir les disposer de manière à former un carré (sans que les rectangles ne se superposent et sans qu'il n'y ait de trou). Il veut aussi que les longueurs des côtés de ces rectangles soient toutes différentes et, en fait, mesurent 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 centimètres. Comme il y a bien cinq rectangles et dix longueurs, il se dit que cela doit être possible. Pouvez-vous lui donner les dimensions de rectangles qui font l'affaire ?

Solutions (septième semaine)

Une addition oubliée Les deux nombres sont 289 et 764, et leur somme est 1053.

Comment échapper aux cannibales ? Monique a dit « Vous me ferez rôtir ! » ou quelque chose d'équivalent. En effet, s'ils la font rôtir, la phrase est vraie et ils doivent donc la faire bouillir. S'ils la font bouillir, la phrase est fausse et ils doivent donc la faire rôtir. Devant ce dilemme logique, que faire sinon libérer Monique ?

Pour participer au concours, faites parvenir votre réponse à une énigme de cette semaine avant minuit le jeudi 30 mars, en inscrivant bien vos nom, adresse et numéro de téléphone, à Concours d'énigmes, Journal *Le Soleil*, C.P. 15800, Québec, (Québec) G1K 8A8, ou par courriel à enigmes@mat.ulaval.ca.

Les gagnants

Chaque semaine, une personne choisie au hasard parmi celles ayant eu une bonne réponse se méritera un bon d'achat de 50\$ chez Ameublements Tanguay. Au terme du concours, trois gagnants choisis au hasard parmi les personnes ayant donné une bonne réponse se mériteront le logiciel Maple version 6, une calculatrice à affichage graphique de Texas Instruments et un bon d'achat de 200\$ chez Ameublements Tanguay. Les noms des gagnants seront dévoilés lors de la conférence grand public du Congrès mathématique de l'an 2000 qui se tiendra à la salle Albert-Rousseau le vendredi 5 mai 2000.



QUÉBEC



COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET

Sièges pour enfants à l'épreuve

L a mignonne Anaël Lydon, 17 mois, de Beauport, a maintenant l'assurance d'être confortablement et surtout sécuritairement installée dans son siège d'auto. Ses parents et 200 autres conducteurs ont participé hier à la clinique de sécurité des sièges pour enfants donnée par la police de Québec. La policière France Chevarie et une dizaine d'agents ont notamment montré aux parents comment ajuster les sangles des sièges. Au point de service de Beauport, les policiers ont inspecté 60 sièges et en ont trouvé seulement 2 non conformes. « Les gens manquent encore d'information, note l'agent Steve Desroches. Par exemple, ils ne savent pas souvent qu'au bout de 10 ans, un siège pour enfant est trop usé et donc dangereux. » I.M.

Double bris

Un homme de Québec a été condamné à six mois de prison hier pour un bris de probation qu'il a commis alors qu'il se trouvait justement en probation à la suite d'une condamnation pour... bris de probation ! Alain Michaud, 35 ans, a été arrêté vendredi par les policiers de Québec qui allaient répondre à une plainte de désordre. Michaud s'était caché dans un coin du bloc appartement de la rue des Chênes Ouest. Il a été coffré parce que, contrairement à ce que ses ordonnances de probation lui commandaient, il a consommé de l'alcool et se trouvait en présence de sa conjointe. Le père de trois enfants venait d'être condamné à deux mois de prison, en février 2000, pour des voies de fait avec lésions et des bris de probation. En 1999, Alain Michaud avait reçu trois sentences pour bris de probation. « Vous êtes un incorrigible ! », a lancé le juge Narcisse Proulx, visiblement ébahie par la feuille de route de l'homme qui venait de lui offrir un plaidoyer de culpabilité. I.M.

ALMA

Tué dans une collision

Un enseignant d'Alma, Dany Marchand, 27 ans, est mort dans une collision frontale vendredi vers 17h, en face du 1710 de la rue du Pont Sud à Alma. La voiture du jeune homme a été heurtée par une autre auto au moment où il s'apprétait à tourner dans l'entrée d'un commerce. Le conducteur de l'autre véhicule a été grièvement blessé. Les policiers essayent de comprendre quel automobiliste a mal évalué la situation ou a été victime d'une distraction. Les spécialistes de la Sûreté du Québec n'ont pu être joints en raison des moyens de pression toujours en cours. L'analyse des traces de la collision ne pouvant attendre jusqu'à lundi matin, les enquêteurs en reconstitution d'accidents de la sûreté municipale de Chicoutimi ont fait le travail. Une autopsie devrait être réalisée lundi sur le corps de la victime. I.M.

ALMA

Locataire dans le garde-robe

Une femme a été blessée dans l'incendie de son logement de la rue Sacré-Cœur Ouest à Alma hier vers 10h. Les 20 policiers-pompiers d'Alma ont mis peu de temps à éteindre les flammes qui ravageaient le logement et menaçaient de se propager à un dépanneur et à d'autres appartements. En fouillant le logement, ils ont trouvé une femme, âgée d'environ 60 ans, cachée dans un garde-robe. La locataire, apeurée et endolorie, a subi quelques brûlures et a dû être conduite à l'hôpital d'Alma. La police estime que l'incendie est d'origine accidentelle, mais en ignore la cause exacte. I.M.

Voleur clé en main

À peine sorti d'une sentence de 30 mois de prison pour vols, un homme de Val-Bélair s'est fait prendre la main dans le sac vers 2h hier, dans une bijouterie du Carrefour de Charlesbourg, au 8500 Henri-Bourassa. Pour une raison que les policiers ne s'expliquent pas encore, l'homme de 43 ans avait une clé du centre commercial et a donc pu faire une entrée discrète. Lorsque le système d'alarme s'est déclenché, les policiers ont accouru et ont pu mettre la main au collet de l'individu. L'homme aurait cambriolé cinq commerces du mail. Michel Lapierre a été accusé hier d'introduction par effraction avec vol. D'autres accusations s'ajouteront au dossier de Lapierre d'ici mardi, date de son enquête sous remise en liberté. I.M.

0 \$ comptant
Lanos (S) 3 portes

199 \$/mois
transport et préparation inclus

DAEWOO

GIGUERE

La voiture internationale à prix sympa !

• deux coussins gonflables
• siège conducteur réglable en hauteur
• stéréo AM/FM avec radio-cassette
• essuie-glace intermittent
• dégivreur de lunette avec minuterie
• essuie/lave-glace arrière
• direction assistée
• tapis de plancher
• témoin de bas niveau de carburant
• pare-boue
• bout du tuyau d'échappement en chrome

* L'AMERICAN AUTOMOBILE ASSOCIATION a nommé le modèle Lanos « Best Value Car » (meilleure valeur qualité/prix). Le modèle Lanos s'est classé premier parmi 56 autres voitures.

2335, rue Watt, (Parc Colbert)
Sainte-Foy, tél : 651-8885

CRITIQUE

Un public transporté, malgré des ratés



Avec sa petite voix d'ange, Chloé Sainte-Marie a offert quelques merveilleux bijoux au public.

JULIE LEMIEUX

Le Soleil

■ LÉVIS — Chloé Sainte-Marie nous avait promis une mise en scène hors de l'ordinaire, des décors inédits et une musique épure pour la première de son spectacle *Je pleure tu pleures*. Promesse tenue pour la sublime musique, mais pour le reste, le public de l'Anglicane de Lévis a dû se contenter d'un spectacle relevant de la plus grande simplicité.

Doit-on blâmer l'artiste pour cette fausse publicité et cette mise en scène somme toute plutôt drab ? Peut-être en partie. Car on aurait pu s'attendre à ce que la comédienne bouge davantage, à ce qu'elle abandonne sa chaise plus souvent pour se mouvoir comme elle sait si bien le faire. Contre toute attente, ce sont les deux choristes de la chanteuse qui habitaient la scène, vendredi soir. À un point tel qu'elles volaient souvent la vedette à Chloé Sainte-Marie.

Mais à la décharge de l'artiste, on doit souligner que les décors qui devaient contribuer à rehausser la mise en scène de Paul Buissonneau étaient trop imposants pour les planches de l'Anglicane et n'auraient laissé aucune place aux six musiciens et choristes. Une contrainte qui a dû forcer la chanteuse à revoir à la dernière minute ses déplacements sur scène et qui a sans nul doute eu un effet sur le déroulement du spectacle.

Mise à part cette petite déception, Chloé Sainte-Marie et son équipe ont

réussi à transporter la foule en interprétant pratiquement dans l'ordre toutes les excellentes chansons du dernier album de la chanteuse. Le groupe s'est même donné la peine de composer un savoureux rigodon, la veille du spectacle, pour tenter d'étonner les spectateurs, dont la moyenne d'âge était étrangement assez élevée.

Mais la comédienne a surtout relevé le défi d'offrir au public une musique acoustique d'une qualité indiscutable, où violons, guitares, banjo et percussions ont enfin pris la place de choix qui leur revient. Car Chloé Sainte-Marie a su s'entourer des bons musiciens et des bonnes choristes pour mener son projet à terme. Rares sont les spectacles qui permettent d'apprécier ces artistes à leur juste valeur. Et celui-ci en est un.

L'artiste aurait toutefois intérêt à se détacher plus souvent de son texte en

présentant ses chansons. Ces introductions toutes prêtes donnent peut-être un petit côté théâtral au spectacle, mais brisent la spontanéité de la chanteuse, qui a pourtant l'habitude de briller par son dynamisme et sa fraîcheur lorsqu'elle se présente naturellement.

Cette lacune ne l'a pas empêchée d'offrir avec sa petite voix d'ange quelques merveilleux bijoux au public, comme *Bonjour tendresse*, un air poétique d'une grande douceur, la chanson-titre de l'album et ses succès en montagnais, qui surprennent par leur charme et leur grande sensibilité.

Malheureusement, la chanteuse a raté son entrée sur scène avec *To be or not to be la vie*, une chanson qu'elle doit interpréter *a cappella* lors des premières mesures.

Après avoir entamé

cet air sur le mauvais ton, Chloé Sainte-Marie a dû s'arrêter et reprendre du tout début, ce qui n'a évidemment pas permis au spectacle de commencer sur une bonne note.

Mais c'était soir de première et le public lui a vite pardonné cette erreur. Peut-être vaudrait-il tout de même mieux qu'elle entame son spectacle avec une chanson un peu moins difficile à interpréter. Ou qu'elle s'assure la prochaine fois de partir tout simplement du bon pied.

**Un faux départ
vite pardonné
par le public**

ENTENTE AVEC LES INNUS

Soupirs de soulagement

STEEVE PARADIS

Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Les élus de la Côte-Nord étaient soulagés hier matin à la sortie de leur rencontre avec le ministre des Affaires autochtones Guy Chevrette sur l'état des négociations avec les communautés autochtones de Betsiamites et Essipit. Même que certains ont avoué s'être laissé emporter un peu vite.

Le préfet de la MRC Haute-Côte-Nord, Jean-Marie Delaunay, a indiqué être de ceux-là. « Je suis arrivé ici un peu agressif, mais je suis agréablement surpris de voir que tout n'est pas réglé et qu'il y a aucune entente de finalisée contrairement à ce qu'on croyait », a-t-il lancé. M. Martel a aussi rappelé que les deux communautés ont tout à gagner d'une entente satisfaisante. « Plus les communautés autochtones vont se développer, plus les Blancs vont pouvoir aussi en profiter ».

Même l'un de ceux qui craignaient le plus d'une éventuelle entente entre Québec et les bandes innues de Betsiamites, Essipit et Mashueiatsh est ressorti de la rencontre avec le sourire. Gaston Lessard, porte-parole de l'Association des chasseurs et pêcheurs Manic-Outardes et de la section régionale de la Fédération québécoise de la faune, s'est dit fortement rassuré des explications du ministre Chevrette et de Louis Bernard, négociateur du gouvernement du Québec dans ce dossier.

M. Delaunay croit aussi que les concessions faites sur certains points aux autochtones par Québec, comme la redevance de 3 % sur l'exploitation des ressources naturelles sur le territoire, pavent la voie à certaines doléances exprimées par les MRC depuis plusieurs années mais qui sont res-

tées lettre morte. « Ça nous donnera enfin une chance de négocier ce qu'on a toujours demandé, des redevances sur les richesses naturelles de notre territoire », a indiqué le préfet, propos repris par son homologue de la MRC Manicouagan, Georges-Henri Gagné.

Le maire de Baie-Comeau, Claude Martel, juge pour sa part intéressant le cadre de négociation présenté par Québec, « surtout parce qu'on va être consultés et qu'on ose croire qu'on aura une oreille plus attentive de Québec », a-t-il lancé. M. Martel a aussi rappelé que les deux communautés ont tout à gagner d'une entente satisfaisante. « Plus les communautés autochtones vont se développer, plus les Blancs vont pouvoir aussi en profiter ».

Guy Chevrette était également ravi de la réception des gens de la région face à l'approche commune préconisée par le gouvernement. « On a expliqué notre manière de procéder et on a eu une discussion très intelligente et civilisée, contrairement à ceux qui y voyaient une occasion d'affrontement. Il n'y avait pas de climat de guerre », a-t-il souligné en assurant de nouveau que le milieu sera formellement consulté avant toute entente, qui est prévue au plus tard dans un an.

Il n'y avait seulement, en fait, qu'une moitié de la Côte-Nord qui était représentée à cette rencontre, puisque les bandes de Uashat-Maloténam à Sept-Îles et de La Romaine sur la Basse-Côte-Nord se sont retirées des négociations. Le ministre en a d'ailleurs profité pour les inviter à venir se rasseoir à la table. « À Sept-Îles, on leur tend la main et ils ont la chance de saisir une occasion historique », a-t-il conclu.

tion des ententes, car ça nous permettra de faire un développement rationnel qui tient compte des besoins et des réalités des deux nations, puisqu'avec ce cadre de négociations, Québec semblera reconnaître les autochtones comme une nation », a lancé M. Lessard, qui craignait par-dessus tout l'octroi d'un droit de veto aux autochtones sur les activités pratiquées sur le territoire, en particulier la chasse et la pêche.

Guy Chevrette était également ravi de la réception des gens de la région face à l'approche commune préconisée par le gouvernement. « On a expliqué notre manière de procéder et on a eu une discussion très intelligente et civilisée, contrairement à ceux qui y voyaient une occasion d'affrontement. Il n'y avait pas de climat de guerre », a-t-il souligné en assurant de nouveau que le milieu sera formellement consulté avant toute entente, qui est prévue au plus tard dans un an.

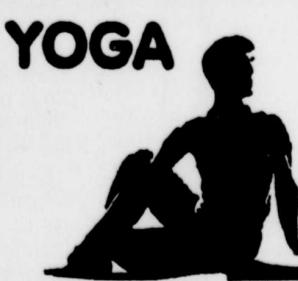
Il n'y avait seulement, en fait, qu'une moitié de la Côte-Nord qui était représentée à cette rencontre, puisque les bandes de Uashat-Maloténam à Sept-Îles et de La Romaine sur la Basse-Côte-Nord se sont retirées des négociations. Le ministre en a d'ailleurs profité pour les inviter à venir se rasseoir à la table. « À Sept-Îles, on leur tend la main et ils ont la chance de saisir une occasion historique », a-t-il conclu.

Hommage à Louis Fortier



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

C'est un quartier au grand complet qui a rendu un dernier hommage au père de l'îlot Fleurié, hier, dans une église Saint-Roch pleine à craquer. Dans l'assistance, les proches de Louis Fortier, bien sûr, mais surtout de fiers citoyens de Saint-Roch, plusieurs bénévoles des groupes communautaires de la basse-ville et quelques politiciens, dont le maire de Québec, Jean-Paul L'allier, et la ministre québécoise de la Culture et des Communications, Agnès Maltais. Sur la photo, on aperçoit le frère de Louis Fortier, Daniel de son prénom, et la conjointe du défunt, Denise Thomassin, en compagnie de Mario Dufour, le curé de Saint-Roch.



YOGA
*Un yoga en douceur
Un souffle retrouvé...*

Session de printemps
Début: 10 avril
Paul Gaucher

18 ans d'enseignement

527-8232

146702

IMPORT EXPERT
PIÈCES ET ACCESSOIRES AUTOMOBILES INC.
Site internet: www.import-expert.com
Courrier élec.: information@import-expert.com
Roue Centra 16 pouces 4X100
Pneus Yokohama 520 205-45-16
* 3 mois sans intérêt. Sujet à approbation de crédit.
Taxes incluses.

Québec (418) 687-4022	Montréal (450) 928-2222	Chicoutimi (418) 696-0044	Victoriaville (819) 752-9987
-----------------------	-------------------------	---------------------------	------------------------------

146769

STANSTEAD
SÉJOUR LINGUISTIQUE EN ANGLAIS
COLLEGE
OÙ VOS ENFANTS APPRENDRONT-ILS L'ANGLAIS?
Stanstead College offre un stage en immersion anglaise de trois semaines du 2 au 22 juillet en Estrie, près de la frontière américaine.
• pour les 11 à 16 ans
• professeurs chevronnés de langue anglaise
• anglais intensif en salle de classe et pendant les activités
• activités de plein air organisées durant les fins de semaine permettant aux élèves de mettre en pratique les leçons apprises en classe
• Stanstead est un milieu propice pour l'apprentissage de l'anglais
Pour de plus amples renseignements, notre prospectus et une demande d'admission, veuillez nous écrire ou téléphoner au:
SÉJOUR LINGUISTIQUE EN ANGLAIS
Stanstead College
Stanstead (Québec) J0B 3E0
Téléphone: (819) 876-7891, poste 246 - Télécopieur: (819) 876-5392
du lundi au vendredi: 13h à 17h
Courrier électronique (E-Mail): summer.school@stansteadc.qc.ca
http://www.stansteadc.qc.ca/sclia/main.html

146359

Centre de recherche du CHUL
du Centre hospitalier universitaire de Québec

Recherche d'hommes en bonne santé

L'équipe de la Clinique des Traitements hormonaux du Centre de recherche du CHUL recrute actuellement des hommes en bonne santé, âgés de 40 à 70 ans, pour participer à une étude clinique sur un nouveau médicament destiné au traitement de l'hyperplasie bénigne de la prostate. Cette étude, d'une durée de 7 jours, se déroulera en mars, avril et mai 2000.

Compensation financière: \$200\$

Pour les intéressés, prire de communiquer avec:

Marie-Josée Tardif, infirmière au 656-4141, poste 6008

DU lundi au vendredi, de 9h à 16h

Cette étude a été acceptée par le Comité d'éthique de la recherche clinique du CHUL (28.08.01)

À L'ENSEIGNE DU CUIR
GALERIES CHARLESBOURG
1^{re} Avenue

Pour avoir du style

Manteau 3/4 cuir ceinturé valeur 449,99\$

Spécial **399,99\$**

Nous payons les deux taxes du 23 au 28 sur tous les manteaux en magasin.

Pour la moto Chaps **99,99\$**

Gants avec Thinsulate **19,99\$**

Foulard de cuir **9,99\$**

Service de réparation (estimation gratuite)

GALERIES CHARLESBOURG
622-1634

PISCINES BEAUPORT INC.

COMPAREZ AVANT D'ACHETER

- Choix - Qualité - Service - Prix

ÇA VAUT LE DEPLACEMENT!

LES PLUS GRANDES MARQUES

AQUA THERAPY VOGUE

ATLANTIC

439, Seigneuriale, Beauport **666-5311**

GOLF BAZAR

Boutique Royal Charbourg

Samedi 1^{er} avril
Dimanche 2^{er} avril
9h à 18h

Au profit de la Fondation Fred Colgan

* Apportez vos équipements usagés avant vendredi 21h

BOUTIQUE ET TERRAIN DE PRATIQUE OUVERTS DE 9H À 18H

ROYAL CHARBOURG

841-3000

Non à la démutualisation

Le nouveau président du Mouvement Desjardins promet d'être ferme

JACQUES DRAPEAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Tant et aussi longtemps qu'il sera en poste, Alban D'Amours refusera d'engager le Mouvement Desjardins sur la voie de la démutualisation.



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE
Avec la démutualisation, on dilapiderait un patrimoine collectif, estime Alban D'Amours.

Le nouveau président de la plus grande société financière québécoise en a fait la promesse, hier, aux 4700 délégués réunis à Québec à l'occasion des assises annuelles. Cette position ferme et sans équivoque a été accueillie par une salve d'applaudissements.

« Au profit d'un actionnariat, on dilapide ainsi un patrimoine collectif, a dit M. D'Amours. À mes yeux, ce sont des dépossessions. On détruit des remparts économiques que plusieurs générations avaient patiemment érigés. Ce n'est pas ce que fera Desjardins. »

Au cours des derniers mois, plusieurs compagnies d'assurances et institutions bancaires d'ici et d'ailleurs se sont transformées en sociétés à capital-actions, abandonnant du même coup la formule mutualiste. « On prive ainsi les collectivités d'un outil qui aurait pu leur permettre de lutter contre les effets négatifs de la globalisation », a renchéri Alban D'Amours.

Les participants qui espéraient une position limpide de leur nouveau leader sur plusieurs questions brûlantes d'actualité touchant le développement de Desjardins ont été servis à souhaits. M. D'Amours a été si clair dans ses propos qu'une seule question est venue de l'assistance durant la période allouée à cette fin, en matinée.

FÉDÉRATION UNIQUE

Hier, M. D'Amours a réitéré sa foi profonde en une fédération unique, un mouvement amorcé par son prédécesseur, M. Claude Béland. Il s'est engagé à ne pas amoindrir la place des dirigeants dans cette nouvelle structure dont la mise en place est prévue le 1^{er} juillet 2001.

« Je ne permettrai pas que les dirigeants élus deviennent des anonymes dans leur milieu parce que ce sont eux qui peuvent faire la plus juste lecture des enjeux locaux et régionaux », a insisté le nouveau président.

Par ailleurs, M. D'Amours en a surpris plusieurs en annonçant son intention de présider

non seulement la fédération unique mais également la Caisse centrale et l'ensemble des sociétés de Desjardins. « Cette réorganisation n'a pas pour but d'accroître la charge de travail du président, a-t-il précisé en conférence de presse. Nous souhaitons seulement réorganiser la direction stratégique du Mouvement pour réaliser le plein potentiel de décloisonnement. »

Maintenant en fonction, M. D'Amours espère concrétiser l'un de ses rêves les plus chers : ralier le monde coopératif de la planète autour d'une agence de notation qui appartiendrait aux

coopératives. « Ainsi, a indiqué le grand patron de Desjardins, nous pourrons nous mesurer entre nous, selon nos propres critères, tout en tenant compte des ratios financiers en usage dans le monde capitaliste. »

Alban D'Amours souhaite aussi réaliser de grandes alliances coopératives internationales « non pas pour se déployer à l'étranger, a-t-il noté, mais pour profiter de la force d'un grand réseau de partenaires présents sur plusieurs continents. Le Mouvement Desjardins n'a pas le choix, il doit être aujourd'hui de classe mondiale. »

Une année difficile

Hausse des frais, des salaires et réingénierie ont contribué à réduire le rendement de l'institution

JACQUES DRAPEAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le Mouvement Desjardins a connu en 1999 une année financière difficile avec une hausse de ses revenus de 90 millions\$ seulement par rapport à 1998, une performance bien inférieure à celle des banques.

Outre la concurrence féroce qui lui est faite, Desjardins doit composer avec des frais d'exploitation qui ne cessent d'augmenter. Les salaires et les avantages sociaux qui représentent plus de la moitié de ces frais, ont bondi de 71 millions\$ tandis que les investissements dans les nouvelles technologies ont atteint 57 millions\$.

La facture du regroupement des fédérations et de la confédération en une fédération unique, comptabilisée dans le dernier budget, s'établit à 55 millions\$.

En outre, comme l'a souligné le président et chef de l'exploitation de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins, M. Rénald Boucher, les activités de crédit du réseau n'ont pas vraiment montré la même vigueur que celle affichée l'année dernière par l'économie du Québec. « Malgré le potentiel d'affaires intéressant, le portefeuille de prêts total ne s'est accru que de 1,2 % », a révélé M. Boucher.

Du côté du crédit hypothécaire résidentiel, Desjardins n'a pas fait mieux malgré tous les efforts déployés dans un marché de l'habitation pourtant très dynamique. Sa croissance n'a été que de 1 %. Voilà qui explique pourquoi le Mouvement Desjardins a vu sa part de ce marché flétrir de 37,6 % à 37,2 %. La part de marché de Desjardins pour le crédit à la consommation a également diminué.

« Personne n'est satisfait de notre niveau de rentabilité mais cela ne signifie pas la mort de Desjardins, laisse entendre le nouveau président, M. Alban D'Amours, au cours d'une conférence de presse. Nous avons consacré des investissements très substantiels et une somme d'efforts considérables dans la réingénierie mais la récupération des bénéfices tarde aujourd'hui à venir. »

M. D'Amours a promis d'y voir. « Je veux comprendre pourquoi et revoir, au besoin, la stratégie adoptée à cet égard, a-t-il dit aux dirigeants inscrits à l'assemblée annuelle. Car



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE
Durant sa dernière année de règne, M. Béland a dû faire face à des défis encore plus grands.

demain, d'autres investissements majeurs seront requis dans les réseaux de distribution virtuels et physiques. »

Tout indique que Desjardins va accélérer le processus de diminution de ses effectifs au cours des prochains mois. Il y a d'ailleurs retard sur les échéanciers à ce chapitre. En 1999, une réduction de 1300 postes était prévue mais seulement 800 départs se sont produits. « Nous espérons toujours réaliser des économies de 230 millions\$ sur les salaires en 2003 », a précisé Rénald Boucher.

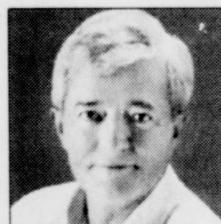
Alban D'Amours l'a répété hier: le Mouvement Desjardins doit devenir le principal gestionnaire du patrimoine des Québécois et des Québécoises. « Nous devrons nous donner les moyens de mieux accompagner les entreprises tout au long de leur croissance », a-t-il ajouté.

DES ADIEUX

Hier matin, Claude Béland a mis un terme à 13 années à la présidence du Mouvement Desjardins. Il a eu droit à une chaleureuse ovation des délégués.

M. Béland a souhaité à son successeur la venue d'un plus grand nombre de femmes dans les postes d'administration et de direction du réseau et une participation accrue des jeunes. « Je veux que l'on fasse de l'avènement de la fédération unique une occasion d'améliorer la représentativité des femmes, des jeunes et des communautés culturelles », a assuré Alban D'Amours.

CONFÉRENCE POUR QUE LE SEXE NE MEURE PAS



Yvon Dallaire
Psychologue-sexologue

Pour couples ou personnes seules
Seulement 15\$ (ou 25\$ par couple) par conférence

La sexualité après 40 ans 29 mars de 19h30 à 22h
Associer et limiter la sexualité à la jeunesse et à la beauté est une hérésie. Ce n'est souvent qu'après 40 ans, moment où l'homme commence à intégrer la sensualité à sa généralité, et où la femme apprend vraiment à lâcher prise et à jour de sa généralité, qu'hommes et femmes peuvent enfin s'épanouir sexuellement. Les moins de 40 ans peuvent aussi bénéficier de cette conférence.

Collège Notre-Dame de Bellevue
1605, chemin Sainte-Foy, Québec
Une production Option Santé

Yvon Dallaire est l'auteur de *S'aimer longtemps?, Chéri, parle-moi et de Pour que le sexe ne meure pas*

(418) 687-0245

AVIS PUBLIC Communauté urbaine de Québec

SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Le mardi 28 mars 2000 à 17h
Siège social de la CUQ
Salle Armand-Trottier
399, rue Saint-Joseph Est
Québec

Parmi les sujets inscrits à l'ordre du jour, on retrouve:

- Résolution de contrôle intérimaire/Terminal maritime de croisières et zone industrialoportuaire des bateaux de Beauport
- Projet de modification au règlement 207 concernant le schéma d'aménagement/Zones inondables
- Projet de modification au règlement 207 concernant le schéma d'aménagement/Demandes de Québec et Sainte-Foy
- Observatoire touristique régional Québec, le 26 mars 2000

Le secrétaire de la CUQ
Pierre Rousseau, avocat

Camp de vacances été 2000

Semaine intensive d'équitation

CAMP DE JOUR DINER ET COLLATION COMPRIS 100\$ SUR SIS

HEBERGEMENT COMPLET 100\$ SUR SIS

350\$ CENTRE ÉQUESTRE STE-FOY

1240, Saint-Ange, Sainte-Foy G2E 3L9

Réservez: 871-0150

Desservi par autobus de la STCUQ no 93

Spéciaux

dans une sélection de services de vaisselle

Exemples: Prix Renaud Spécial

Morning Rose 8 couverts 42 pièces 288\$ 175\$
12 couverts 65 pièces 454\$ 275\$

Ashbury 4 couverts 20 pièces 516\$ 175\$

Blue Garland Jade Garland 8 couverts 48 pièces 249\$ 125\$

Royal Emblem 8 couverts 64 pièces 3035\$ 995\$

et bien d'autres jusqu'à épuisement de la marchandise

DERNIÈRE CHANCE

Renaud & cie
L'expérience à votre service

82, rue St-Paul
Québec
692-0122

355, rue Marais
Vanier
(voisin de Tomas Tam)
681-1944

loto-québec résultats

49	Tirage du 2000-03-25	10 30 31 35 43 44
		Numéro complémentaire: 46
49	Tirage du 2000-03-25	GAGNANTS LOTS
		6/6 0 1 000 000,00 \$
		5/6+ 0 50 000,00 \$
		5/6 13 500,00 \$
		4/6 864 50,00 \$
		3/6 16 769 5,00 \$
		Ventes totales: 570 919,00 \$
49	Tirage du 2000-03-25	Extra Tirage du 2000-03-25
		NUMÉRO: 178429
49	Tirage du 2000-03-25	Extra Tirage du 2000-03-24
		NUMÉRO: 189390
7	Tirage du 2000-03-24	GAGNANTS LOTS
		7/7 0 7 500 000,00 \$
		6/7+ 1 212 869,00 \$
		6/7 75 2 483,40 \$
		5/7 4 563 145,80 \$
		4/7 95 525 10,00 \$
		3/7+ 89 590 10,00 \$
		3/7 807 339 partic. gratuite
Ventes totales: 11 641 372 \$		
Prochain gros lot: 10 000 000 \$		
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec		
Les modèles d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité		

VILLE DE CAP-ROUGE APPEL D'OFFRES ASSURANCES DE DOMMAGES

La Ville de Cap-Rouge demande des soumissions pour le renouvellement de son portefeuille d'assurances de dommages. Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges qui sera disponible à partir de 15h, le 27 mars 2000, à l'endroit suivant:

Ernst & Young
140, Grande Allée Est
Bureau 200
Québec (Québec)
G1Y 5P7

Le coût du cahier des charges est de 50\$ (incluant toutes taxes) par exemplaire. Ce montant doit être payable à l'ordre de la Ville de Cap-Rouge.

Un chèque visé au montant de 1000\$ payable à l'ordre de la Ville de Cap-Rouge est requis de chaque soumissionnaire, à l'occasion de la remise de sa soumission. Ce montant sera remboursé à chaque soumissionnaire dont la proposition n'aura pas été retenue. Quant au soumissionnaire dont la proposition aura été retenue, il aura droit audit remboursement lorsque les contrats d'assurance auront été émis conformément à sa soumission.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurances, agents d'assurances et compagnies d'assurances détenant autorisés à faire affaires au Québec.

Les soumissions doivent être déposées au bureau de monsieur Marcel Laroche au 4473, rue Saint-Félix, Cap-Rouge (Québec) G1Y 3A6, avant 11h, le 14 avril 2000. Elles seront ouvertes publiquement le même jour à 11h05, dans la salle 121 du centre municipal.

La Ville de Cap-Rouge ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions déposées et de n'encourrir aucune poursuite ou réclamation pour pertes ou frais subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions. Elle pourra passer outre à toute vice de forme ou défaut mineur pouvant être contenu dans la soumission.

Marcel Laroche, greffier

LE QUÉBEC LE CANADA



Conductrice malheureuse et mère éprouvée, Jeanne Auger, au centre, était escortée par ses proches à la sortie de l'église.

Courage Jeanne ! La conductrice au cœur du drame de Nicolet reçoit beaucoup de soutien aux funérailles de son fils

■ NICOLET (PC) — Alors que se déroulaient hier les funérailles de deux autres petites victimes de la tragédie routière de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet, plusieurs témoignages de compassion ont été rendus à la femme au cœur du drame, la gardienne et conductrice du véhicule qui transportait les enfants, Jeanne Auger.

Entourée du soutien de la communauté et des autres parents éprouvés par la mort de huit enfants dans cette tragédie, Jeanne Auger a fait ses derniers adieux à son propre fils, Samuel Auger-Chauvette, cinq ans, qui fait partie des victimes.

Trois heures après les funérailles du petit Samuel, les gens se sont rassemblés dans le village voisin de Saint-Grégoire pour les funérailles d'une autre petite victime, Kevin Roy, quatre ans. Kevin, dont la petite sœur de deux ans, Stacy, est également décédée dans l'accident, a lutté jusqu'à jeudi pour rester en vie à l'hôpital. Il est mort des suites de ses blessures au cerveau et à l'abdomen.

Une fois le service de Kevin Roy terminé, on a laissé s'envoler dans le ciel des douzaines de ballons bleus gonflés à l'hélium, comme cela a été fait lors des funérailles de Stacy, cinq jours plus tôt.

Tout près de l'autel, durant la messe, étaient exposés deux personnages, faits de fleurs, de la populaire émission de télévision pour enfants «Les Pokémons».

Lors de la cérémonie pour Samuel Auger-Chauvette, la communauté a offert son appui à Jeanne Auger, qui a dit la semaine dernière craindre qu'on ne la blâme pour cette tragédie.

La communauté a donné sa réponse à la fin de la messe, empreinte de sobriété.

Le prêtre célébrant, Robert Richard, a lu une lettre à l'attention de Mme Auger de la part des parents des sept autres victimes.

« Ils veulent simplement vous dire merci d'avoir été si dévouée envers leurs enfants », a dit le prêtre.

Les parents, dont plusieurs n'avaient pas la force d'assister à la cérémonie, ont également souhaité à Jeanne Auger « un retour rapide à une vie plus normale ».

Une jeune fille a offert un bouquet de fleurs séchées à Mme Auger, que les parents ont choisies pour représenter l'immortalité.

À la demande du prêtre, la foule d'une centaine de personnes éprouvées s'est levée et a applaudi pour démontrer son soutien à Jeanne Auger. Quelques-uns pleuraient, alors que plusieurs autres essayaient leurs yeux rougis par la peine.

Le 16 mars, Jeanne Auger transportait dans sa minifourgonnette 10 enfants vers un autobus qui devait les amener dans une cabane à sucre. Elle aurait perdu le contrôle de son véhicule, qui a été frappé sur le côté par une autre voiture qui venait en sens inverse. La minifourgonnette s'est écrasée contre le garde-fou, projetant la plupart des enfants dans le champs recouvert de neige qui longe la route.

Sept enfants sont morts sur le coup. Le petit Kevin Roy est décédé jeudi et une autre petite fille demeure toujours à l'hôpital. Son état actuel est stable.

Enfin, une autre enfant a reçu son congé de l'hôpital peu après l'accident.

Alors que Jeanne Auger a dit à quelques parents que tous les enfants étaient attachés, elle a précisé que certains d'entre eux devaient partager leur ceinture parce qu'elle n'a pu obtenir d'aide d'autres parents pour transporter les enfants vers l'autobus qui les attendait non loin de là.

Un seul siège pour enfant a été retrouvé sur les lieux de l'accident. L'enquête policière se poursuit.

CYBER-TERRORISME

Le Canada, un paradis pour les pirates

C'est ce que révèlent les services secrets américains

■ OTTAWA (PC) — Jusqu'à 80 % des actes de « cyber-terrorisme » commis aux États-Unis émanent du Canada ou transitent par ce pays, selon une agence américaine de renseignement citée l'an dernier dans un rapport du ministère canadien de la Défense.

Le rapport cite la Defence Intelligence Agency (DIA), équivalent militaire de la CIA, l'agence de renseignement américain.

La DIA prévient que le Canada est considéré comme une « zone de vulnérabilité » et fera face à des pressions croissantes pour lutter plus efficacement contre le cyber-terrorisme.

Des serveurs canadiens auraient été utilisés par les pirates

BEAUCOUP D'UTILISATEURS

Selon le colonel Randy Alward, commandant des Groupes d'opération d'information au sein des Forces armées canadiennes, le nombre élevé d'attaques informatiques en provenance du Canada s'explique par le haut niveau d'informatisation au pays.

« Le Canada est un pays extrêmement « branché » et nous possédons une bonne infrastructure (informatique) », explique-t-il. « Les pirates utilisent plusieurs systèmes pour brouiller leurs pistes. Et il y a beaucoup d'ordinateurs au Canada, alors forcément... »

AGGRESSION DANS L'ESPACE

Judith Lapierre était bien résolue à tenir bon

■ OTTAWA (PC) — L'Agence spatiale canadienne (ASC) dit avoir offert à Judith Lapierre de mettre fin à son expérience de simulation d'un long séjour dans une station orbitale après que l'un de ses collègues de l'expérience, un Russe, qui était en état d'ébriété, ait tenté de l'agresser sexuellement, selon ce que rapporte le quotidien *Ottawa Citizen* d'hier.

Mme Lapierre, 32 ans, de Gatineau, aurait plutôt choisi de demeurer dans la capsule expérimentale, à Moscou, jusqu'à la fin des 110 jours prévus pour l'expérience.

« Ces personnes vivaient dans des conditions extrêmes », affirme le directeur du bureau des astronautes de l'ASC, Michel Vachon. « Elles avaient toujours la possibilité de quitter les lieux si elles jugeaient que cela était trop difficile », ajoute-t-il.

Néanmoins, il précise que Judith Lapierre, une ancienne infirmière de Val-des-Monts, était déterminée à continuer. « Judith est très productive. Elle nous a dit qu'elle voulait continuer. Nous avons étudié la situation et respecté son choix », explique M. Vachon.

Cette semaine, la famille de Mme Lapierre a dit que l'Agence spatiale avait mis 10 jours à répondre lorsque la tentative d'agression a été signalée, et que l'ASC a gardé Mme Lapierre enfermée dans la capsule.

La porte-parole de l'ASC, Anna Kapiniari, soutient que l'expérience était menée par l'Institut des problèmes biomédicaux en Russie et non par l'agence canadienne.

Mme Kapiniari précise que lorsque les Russes ont choisi Judith Lapierre, qui avait déjà vécu dans une base isolée de l'Antarctique, cette dernière a approché l'ASC pour démontrer son intérêt pour le programme et demander un soutien financier.

Sur la porte-parole, l'agence a octroyé un contrat à Judith Lapierre afin qu'elle produise un rapport à la suite de son expérience.

Anna Kapiniari ajoute que l'ASC a envoyé des messages aux autorités russes qui menaient l'expérience, leur demandant de prendre des mesures disciplinaires et correctives dans cette affaire.

L'ASC aurait également consulté rapidement les règlements en matière d'agression sexuelle, pour découvrir qu'ils s'appliquaient pour les employés de l'agence, mais non pour les personnes ayant un contrat avec l'ASC.

Néanmoins, « dans ce cas, parce que c'est une Canadienne qui est loin de chez elle », l'agence a appliqué les mêmes critères que pour ses employés, selon la porte-parole, c'est-à-dire de tenter d'assurer sa sécurité et de lui offrir l'occasion de laisser tomber l'expérience sans aucune pénalité si elle ne se sent pas en sécurité.

La famille Lapierre affirme que l'astronaute canadienne Julie Payette a été informée du mauvais traitement qu'a subi Judith Lapierre.

Mme Payette était, semble-t-il, tellement renversée par cette histoire qu'elle s'en serait plainte auprès de la NASA.

L'ASC a répondu vendredi qu'elle n'était pas au courant de la plainte de Julie Payette. Cette dernière n'a pu être jointe parce qu'elle est en Russie, travaillant pour la NASA à un programme relié à la station spatiale internationale.

Julie Payette se serait plainte à la NASA en apprenant cette histoire

FRAUDE DE CIGARETTES

Enquête bâclée

TORONTO (PC) — Selon un rapport gouvernemental confidentiel, Ottawa et les forces policières ont mal géré les enquêtes sur la contrebande de cigarettes au Canada parce qu'ils n'ont pas reconnu toute l'amplitude du problème et n'ont pas travaillé à le combattre, a rapporté hier le *Globe and Mail*. Le document a été préparé à la fin de l'année dernière par la division des renseignements de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, anciennement Douanes Canada.

« L'application efficace des lois a été entravée, à Douanes Canada, par un manque de coordination entre les régions, et au gouvernement, par un manque semblable de coordination entre les agences fédérales », peut-on lire dans le rapport obtenu par le quotidien torontois.

Pour diminuer le tabagisme chez les jeunes Canadiens, le gouvernement fédéral a haussé les taxes sur les cigarettes de 550 % entre 1982 et 1991, jusqu'à une moyenne de 48 \$ la cartouche en 1991. Cette stratégie semblait fonctionner, puisque la consommation de cigarettes a alors chuté.

Au début des années 90, des contrebandiers ont complété, présumément avec la complicité des fabricants de cigarettes, pour envahir le marché canadien avec des cigarettes à prix réduit.

En transitant par les réserves amérindiennes à cheval sur la frontière canado-américaine, exemptes de taxes, les caïds du marché noir du tabac ont pu engranger d'énormes profits tout en réduisant le prix des cigarettes.

Les ventes de cigarettes ont alors recommandé à augmenter au Canada, de sorte qu'en 1994, le gouvernement fédéral a réduit ses taxes sur le tabac pour lutter contre ce commerce illicite.

Le rapport affirme que le gouvernement visait les mauvaises cibles, se concentrant sur les petits trafiquants et les revendeurs, plutôt que de jeter son dévolu sur les fabricants de cigarettes.

Enfin, le document critique sévèrement les compagnies de tabac canadiennes en disant qu'elles « alimentaient les opérations majeures de contrebande en toute connaissance de cause ». Les compagnies de tabac faisaient affaire avec les principaux fournisseurs des contrebandiers parce que sinon, elles auraient pu perdre des parts de marché significatives.

Les cigarettiers ont toujours nié toute implication dans la contrebande du tabac.

Moratoire sur les parcs

OTTAWA (PC) — Aux promoteurs qui souhaiteraient gruger ne serait-ce qu'une petite partie d'un parc national canadien pour ouvrir un terrain de golf ou une station de ski, la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, tient à dire une chose : n'y pensez même pas.

La ministre Copps réagissait ainsi, cette semaine, au dépôt du Rapport sur la protection de l'intégrité écologique de Parcs Canada, préparé par un comité de travail qui a pointé du doigt de nombreuses lacunes dans la gestion des 39 parcs nationaux du pays.

Les problèmes ont pris une telle ampleur que le président du comité, Jacques Gérin, a déclaré qu'il n'était même pas nécessaire d'injecter plus de fonds dans Parcs Canada, à moins que ne survienne un changement radical dans la culture de l'organisation.

La ministre Copps, responsable de Parcs Canada, a vanté la qualité du travail accompli par le comité et s'est engagée à donner suite rapidement au rapport. « Il n'y aura pas de nouveaux terrains de golf ou de nouvelles pentes aménagées pour le ski, seulement des activités récréatives » dans les parcs nationaux, a-t-elle dit, jeudi.

Le porte-parole du Bloc québécois en matière du patrimoine, Pierre De Savoye, député de Portneuf, s'est montré quant à lui moins enthousiaste que la ministre Copps à la lecture du rapport.

Les recommandations du comité « reflètent un compromis alarmant entre les impératifs de protection ou de restauration de l'intégrité écologique des parcs nationaux et l'usage actuel de ces parcs par le public et l'industrie », a-t-il indiqué.

SAGUENAY

Charest a du chemin à faire

JONQUIÈRE (PC) — Le chef du Parti libéral, Jean Charest, a admis hier que pour conquérir le Saguenay/Lac-Saint-Jean n'était possible qu'en adoptant une position nationaliste claire, mais a du même souffle soutenu qu'il n'a pas pour autant l'intention de se faire l'allié objectif du premier ministre Lucien Bouchard.

À l'occasion du colloque régional du PLQ à Jonquière, M. Charest s'est en effet dit conscient que pour se coller aux préoccupations de la région, il ne peut échapper la question nationale.

Il a avoué bien humblement que le PLQ n'est pas bien connecté sur les besoins du Saguenay/Lac-Saint-Jean. Ainsi, les libéraux se sont donné comme objectif de découvrir pourquoi l'électorat les boude depuis plus de 20 ans.

« Nous devons écouter les gens d'ici pour nous donner un programme dans lequel ils vont reconnaître leurs aspirations. Si on réussit, la conséquence sera que les gens chercheront à élire ceux qui défendront le programme qui leur plaît. »

Cependant, a-t-il précisé, il n'est pas question de succomber à l'invitation des péquistes qui demandaient aux libéraux de dénoncer le projet de loi fédéral C-20 sur la clarté référendaire.

Et les libéraux n'entendent pas davantage appuyer le projet de loi 99 que le gouvernement Bouchard veut adopter pour réaffirmer le droit du Québec à l'autodétermination.

« Nous avons mandaté un groupe de travail qui devra définir une politique d'affirmation nationale moderne, et qui dépassera les vieux discours », a dit M. Charest, ajoutant qu'il fallait bâtir des alliances avec des leaders canadiens.

Par ailleurs, Jean Charest n'endosse pas du tout la dernière position du premier ministre sur les fusions municipales, estimant qu'elle ajoute à la confusion semée par la ministre Louise Harel.

Il réfute les arguments qui comparent le Québec à l'Ontario en disant qu'ici, l'étalement des municipalités sur de vastes territoires exclut plusieurs projets de fusion.

165 jours de prison pour une mère

OTTAWA (PC) — Une femme d'Ottawa qui avait abandonné sa fillette dans une voiture en pleine canicule, en 1998, a été condamnée, hier, à une peine d'emprisonnement équivalant à la durée de sa détention préventive.

Suzanne Villeneuve, qui a déjà passé 165 jours derrière les barreaux en attendant son procès, a donc pu recouvrer sa liberté, hier. La femme de 38 ans avait plaidé coupable, mercredi, à une accusation d'avoir manqué à son devoir de fournir les nécessités de l'existance à sa fillette.

Le 22 juin 1998, Villeneuve avait laissé son enfant seule dans sa voiture, alors que le mercure atteignait 39 degrés, pendant qu'elle faisait des courses au centre commercial Hazeldean, à Kanata. Même si elle a eu très chaud, la petite Sabrina n'a pas souffert de déshydratation.

La juge Diane Nicholas, de la Cour provinciale de l'Ontario, a accepté la suggestion conjointe de la Couronne et de la défense de condamner la mère à une peine équivalant à sa détention préventive. « Les sentences les plus sévères sont réservées aux gens qui commettent les crimes les plus graves. Je ne pense pas que ce soit votre cas. »

Jeep TJ 2000
« le seul et unique »
seulement
179\$
par mois

Gratuit adhésion au CLUB JEEP AVENTURE QUÉBEC
« l'aventure ultime inclus sans frais »
Le seul concessionnaire au Canada à vous offrir un essai « hors route »!

GOSSELIN
ST-NICOLAS 831-2050
Chrysler / Dodge / Jeep

Location 36 mois. Utilisation 63 000 km.
Comptant de 399\$ ou échange équivalent.
Transport et préparation inclus. Taxes en sus.
146752

EN BREF

MANITOBA

Sentences plus sévères exigées pour les justiciers

La Couronne en appelle de la sentence jugée trop clémentement imposée à trois Manitobains qui s'étaient fait justice dans une affaire de pédophilie. Duncan Fleet, Debbie McKelvey (la tante de la victime du pédophile) et Victoria Melvor ont écopé au début du mois une sentence de travaux communautaires après avoir été condamnés pour voies de fait graves. Le juge de la Cour du banc de la reine du Manitoba avait estimé alors que l'homme et les deux femmes n'avaient pas frappé eux-mêmes le pédophile reconnu coupable de l'agression sexuelle commise contre une fillette de deux ans. Ils avaient cependant aidé l'agresseur à retracer le criminel, alors sorti de prison. La Couronne soutient qu'ils ont ainsi été complices de l'acte vengeur, et que la sentence prononcée contre eux ne fera rien pour dissuader de tels actes de vendetta. (PC)

Le président yéménite au Canada

Le président yéménite Ali Abdallah Saleh a entamé hier une tournée qui le conduira au Canada, où il se rend pour la première fois, aux États-Unis, en Italie et au Vatican, a annoncé l'agence officielle SABA. Les États-Unis avaient récemment

annoncé leur intention de doubler leur aide alimentaire au Yémen, l'un des pays les plus pauvres du monde, au cours de l'an 2000, la portant à 30 millions \$ par an. M. Saleh, qui est accompagné d'une importante délégation, doit également évoquer le développement des relations économiques avec le Canada, les États-Unis et l'Italie. La source officielle a souligné à l'AFP qu'il évoquerait avec le premier ministre Jean Chrétien « le développement des relations dans les domaines pétrolier et gazier et l'établissement de projets communs, ainsi que l'encouragement des investissements canadiens dans la zone franche d'Aden (Sud) ». M. Saleh doit rencontrer par ailleurs à Calgary des représentants de la Canadian Occidental Petroleum, qui assure près de la moitié de la production pétrolière du Yémen, avec 220 000 bbl extraits des champs orientaux de Massila. (AFP)

ABITIBI

L'effondrement d'une galerie tue un mineur

Un employé d'une mine d'or près de Val-d'Or, en Abitibi, a perdu la vie vendredi après-midi lorsque le plafond d'une galerie s'est effondré sur lui. La victime, un homme de 44 ans de Val-d'Or, était accompagnée d'un autre travailleur qui s'en est tiré indemne. L'employé effectuait des travaux de boulonnage lorsque la tragédie est survenue. (PC)

Claude Chagnon crie à la vendetta

Il se sent trahi par la Caisse de dépôt et parle de vengeance personnelle d'un ex-cadre

■ MONTRÉAL (PC) — Actionnaire majoritaire de Vidéotron, Claude Chagnon, accuse la Caisse de dépôt et de placement du Québec d'exercer une vendetta à son endroit en bloquant la vente du câblodistributeur à Rogers Communications.

Dans une entrevue diffusée sur le réseau TVA, M. Chagnon va même jusqu'à laisser entendre qu'il fait l'objet d'une vengeance personnelle de la part de Pierre Bélanger, président de Capital Communications, filiale de la Caisse et partenaire de Quebecor dans l'offre d'achat de Vidéotron.

Or, Quebecor et Capital Communications ont proposé vendredi 5,9 milliards \$ en argent comptant aux actionnaires de Vidéotron.

La famille Chagnon, qui contrôle environ 72 % des actions avec droit de vote dans le Groupe Vidéotron, avait accordé un appui irrévocable à l'offre de Rogers, en vertu d'une entente. Les Chagnon ont maintenu cet appui hier.

Toutefois, la Caisse de dépôt, qui détient environ 10 % des actions de Vidéotron, dispose d'un droit de veto sur toute vente du groupe, en vertu d'une convention d'actionnaires signée avec la famille Chagnon en 1995.

La Caisse a d'ailleurs obtenu vendredi de la Cour supérieure une injonction afin d'empêcher la famille Chagnon d'exercer ses droits de vote en faveur de l'offre de Rogers au cours de l'assemblée extraordinaire des actionnaires, demain.

communications a offert d'acquérir Vidéotron pour environ 5,3 milliards \$. Rogers a offert 0,925 action sans droit de vote en échange d'une action de Vidéotron.

Or, Quebecor et Capital Communications ont proposé vendredi 5,9 milliards \$ en argent comptant aux actionnaires de Vidéotron.

La famille Chagnon, qui contrôle environ 72 % des actions avec droit de vote dans le Groupe Vidéotron, avait accordé un appui irrévocable à l'offre de Rogers, en vertu d'une entente. Les Chagnon ont maintenu cet appui hier.

Toutefois, la Caisse de dépôt, qui détient environ 10 % des actions de Vidéotron, dispose d'un droit de veto sur toute vente du groupe, en vertu d'une convention d'actionnaires signée avec la famille Chagnon en 1995.

La Caisse a d'ailleurs obtenu vendredi de la Cour supérieure une injonction afin d'empêcher la famille Chagnon d'exercer ses droits de vote en faveur de l'offre de Rogers au cours de l'assemblée extraordinaire des actionnaires, demain.

GRANDE VENTE D'INVENTAIRE

APPAREILS NEUFS ET DÉMONSTRATEURS

KENWOOD



ENSEMBLE RADIO D'AUTO & CHARGEUR 10 DISQUES
598\$
Rég.: 699\$
36 versements de 20\$

Radio d'auto Kenwood à disque laser. Contrôleur AM-FM 45 watts x 4. Télécommande. Chargeur Kenwood 10 CD.

Pioneer



Rég.: 899\$
36 versements de 27\$
798\$

Radio AM-FM CD Contrôleur à façade détachable 40 watts x 4. Changeur 12 disques. Haut-parleurs 6 po 1/2 et 6 x 9 po inclus.

UNE OFFRE PAS REPOSANTE!

STAR CHOICE

NOTRE TÉLÉ, C'EST D'ABORD LA VÔtre

ESSAIS DE
30 JOURS

SANS OBLIGATION

un récepteur Navigo 401

Achetez un système Navigo 401 de base ou modèle 410 et obtenez :

• 100\$ de crédit de programmation*

299\$
- 100\$
de programmation*

199\$

FILMS GRATUITS
5 Indigo ou Viewers Choice

2 récepteurs Navigo 401

Achetez un système Navigo 401 avec 2 récepteurs ou modèle 410 et obtenez :

• 100\$ de crédit de programmation*

548\$
- 100\$
programmation*
- 50\$
remise postale Star Choice*

398\$

PROCESSEUR AMD-K6 533 MHZ



- MÉMOIRE vive 64 MEGS SDRAM
- DISQUE DUR 10.2 GIIG FUJITSU
- FAX / MODEM 56 K V90
- CD ROM 50 X
- MONITEUR 15" INCLUS
- CARTE VIDÉO ATI 3D / CHARGER 8 MEGS
- CARTE DE SON YAMAHA
- CARTE MÈRE ASUS 95
- HAUT-PARLEURS 80 WATTS
- WINDOWS 98SE AVEC CD

1848\$
Rég.: 2599\$
36 versements de 62\$



INCLUS
IMPRIMANTE LEXMARK Z-11
(RABAIS POSTALE DE 50%)
TROUSSE EDITION SPÉCIALE
1 MANETTE ET 3 JEUX!
MEUBLE INFORMATIQUE

FABRICANT
ISO 9001 CERTIFIÉ-WINDOWS

SUPPORT TECHNIQUE / LIGNE 1.800 | 1 MOIS D'INTERNET GRATUIT
GARANTIE 2 ANS

La clef de sol

* Le crédit de programmation sur les programmes Nickel, Platine ou Diamant sera porté au compte du client au moment de l'activation de son système. Demandez tous les détails en magasin ou appeler Star Choice au 1 800 554-STAR. ** Remise postale de Star Choice. Le logo Star Choice ainsi que tout autre logo ou concept connexe sont des marques de commerce de Star Choice Communications Inc. et de Star Choice Television Network Incorporated.

Conditionnel à l'approbation du service de crédit. Programme de paiements par mensualité. Le taux d'intérêt est de 13,5%. Exemple : Pour un montant de 400\$, les frais du consommateur de 88\$ (8 mois) pour une obligation du consommateur de 488\$.

www.clefdesol.ca | clefdesol@qac.ca | 1-800-554-STAR

LE MONDE

Jean-Paul II fête l'Annonciation à Nazareth

VÉRONIQUE RUGGIRELLO
Agence France-Presse

JÉRUSALEM (d'après AFP) — Acclamé hier à Nazareth, la plus grande ville arabe d'Israël, où il a célébré la Vierge Marie le jour de l'Annonciation, le pape Jean-Paul II s'appretait à aborder dimanche la dernière journée de son pèlerinage en terre sainte, consacrée à Jérusalem.

De retour dans la ville sainte après une brève visite de moins de quatre heures à Nazareth, en Galilée (nord), le souverain pontife devait achever son périple qui l'a conduit en Jordanie, par une série de visites hautement symboliques aujourd'hui dans la Vieille Ville dans trois des principaux lieux saints des trois grandes religions monothéistes.

Il devait être ainsi le premier pape à se rendre au mur des lamentations, le lieu le plus sacré du judaïsme, puis sur l'esplanade des mosquées, le troisième lieu saint de l'islam, avant de célébrer une messe à l'église du Saint-Sépulcre, qui s'élève, selon la tradition, là où le

Christ a été crucifié et enterré et où il est ressuscité.

Cette messe constituera la fin logique de ce pèlerinage sur les traces de Jésus, qui l'a conduit hier matin à Nazareth où il a célébré une messe à la basilique de l'Annonciation.

La basilique est construite au-dessus d'une petite grotte qui marque l'endroit où, selon l'Évangile, l'ange Gabriel révèle à la Vierge Marie, il y a quelque 2000 ans, qu'elle avait été choisie pour porter l'enfant Jésus.

Hier était le jour où l'Église catholique célébrait l'Annonciation.

Chrétiens et musulmans, qu'une querelle oppose depuis un an à propos de la décision de ces derniers de construire une mosquée sur une petite place située en contrebas de la basilique, avaient fait taire leurs divergences afin de réservé à leur illustre visiteur un accueil enthousiaste.

Des milliers de chrétiens, mais aussi quelques musulmans, sont sortis dans les rues de cette ville de 60 000 habitants, en majorité musulmans, pour applaudir le chef de l'Église romaine dans

sa «papamobile».

L'accueil a été tout aussi chaleureux à son arrivée dans la basilique, la plus grande du P.-O., un bâtiment imposant perché sur une hauteur et construit il y a une trentaine d'années.

«Je voulais depuis longtemps revenir dans la ville de Jésus pour ressentir une fois de plus, en contact avec cet endroit, la présence de Marie, a dit le pape dans son homélie.

Visiblement fatigué, Jean-Paul II a toutefois eu la force de descendre un escalier de pierre pour aller se recueillir très longuement, agenouillé sur un prie-Dieu, dans la grotte de l'Annonciation. Il a ensuite remonté ces marches en se tenant à la rampe.

Des policiers étaient postés sur les toits des immeubles, alors que d'autres se trouvaient à l'intérieur de la basilique, près de l'autel d'où le pape a célébré la messe, et même dans la grotte.

Ce dispositif impressionnant reflétait la nervosité des autorités israéliennes, Nazareth passant pour un bastion islamiste. Tout s'est en fait passé le mieux du monde.

«Une telle visite par la plus importante personnalité du monde chrétien est un honneur pour nous tous et l'accueil chaleureux traduit cet esprit», a déclaré Chadi Ahmed, un étudiant musulman de 21 ans.

Dans son homélie, consacrée à Marie et au «grand mystère accompli ici il y a 2000 ans», Jean-Paul II a appelé les chrétiens à «défendre la famille» et «la vie», ainsi qu'à «promouvoir le respect pour la dignité» de l'Homme.

Il devait poursuivre son pèlerinage en début de soirée à Jérusalem en allant se recueillir à l'église de Gethsémani à Jérusalem-est, qui s'élève à l'endroit présumé de la trahison de Judas et de l'arrestation de Jésus, avant de participer à une rencontre oecuménique avec des représentants de toutes les Églises chrétiennes de terre sainte.

Sa visite aujourd'hui au mur des lamentations s'annonçait comme l'un des grands moments de ce pèlerinage, en raison du symbole qu'il représente, tout comme d'ailleurs sa venue sur l'esplanade des mosquées.

Obsèques agitées à New York



Plus de 3000 personnes ont suivi hier à Brooklyn le cercueil de Patrick Dorismond, 26 ans et fils d'André Dorismond, l'un des plus célèbres chanteurs d'Haïti. Patrick Dorismond a été tué par la police le 16 mars à New York alors qu'il n'était pas armé. Dorismond, agent de sécurité, avait été mortellement blessé par balle à la poitrine au cours d'une discussion devant un bar de Manhattan avec un policier. L'échange étant devenu houleux, d'autres policiers étaient intervenus et le coup de feu serait parti par erreur. Des affrontements ont eu lieu à l'issue des obsèques entre des centaines de manifestants et les policiers, dont le nombre a vite augmenté. Il y a eu de nombreuses arrestations.

Victoire facile prévue pour Poutine

■ MOSCOU (AFP) — La Russie va désigner aujourd'hui le successeur de Boris Eltsine au Kremlin : une élection qui paraît jouée d'avance tant l'actuel président par intérim Vladimir Poutine semble assuré d'une victoire facile, sans doute dès le premier tour.

Les principaux instituts de sondage prédisent sa victoire avec 55% des suffrages, nettement plus que la barre des 50% plus une voix, exigée pour être élu au 1^{er} tour.

«La probabilité d'un second tour est égale à zéro», résume Alexandre Oslon, directeur du Fonds d'opinion public.

Cependant, le Kremlin fait tout pour éviter une abstention massive parmi les 108 millions d'électeurs, la loi prévoyant l'invalidation du scrutin si le taux de participation est inférieur à 50%. Une participation faible ternirait en outre la victoire de l'héritier de Boris Eltsine.

Quelque 500 000 observateurs, dont un million d'étrangers, vont contrôler le déroulement du scrutin.

MESURES DE SÉCURITÉ

Les mesures de sécurité ont été considérablement renforcées. Les déplacements sont limités en Tchétchénie et la frontière avec l'Ingouchie voisine a été fermée hier.

À Moscou, où la sécurité a été renfor-

cée dans le métro et autour des bâtiments stratégiques, le quartier où doit voter M. Poutine a été bloqué dès hier et des policiers inspectaient les immeubles.

Vendredi, M. Poutine avait appelé les électeurs à se mobiliser pour élire le nouveau président «dont la tâche est de remettre en route l'économie, de restituer au pays son prestige et son rôle majeur dans le monde, de rendre la Russie à nouveau contrôlable et enfin de donner à chacun la stabilité et un niveau de vie décents».

Le risque d'une forte abstention semblait apparemment écarté par les experts, les principaux instituts socio-logiques russes prévoient une participation d'au moins 65% dimanche.

Le scrutin, organisé dans 94 000 bureaux de vote, a commencé ce matin en Extrême-Orient pour s'achever onze heures plus tard dans l'enclave de Kaliningrad, à l'ouest. Les premiers résultats seront publiés dès la fermeture du dernier bureau de vote.

Le principal adversaire de M. Poutine (47 ans) reste le communiste Guennadi Ziuganov (55 ans), crédité de 25% des intentions de vote.

Les neuf autres candidats n'ont aucune chance, qu'il s'agisse du libéral Grigori Iavlinski, qui dénonce les «tendances dictatoriales» de M. Poutine, de l'ultranationaliste Vladimir Jirinovski ou de l'homme d'affaires tchétchène Oumar Djabrailov.

FILS D'OUVRIER

Vladimir Poutine, fils d'ouvrier né à Saint-Pétersbourg, est considéré par la majorité de ses concitoyens comme un homme à poigne capable de remettre de l'ordre en Tchétchénie, de com-

battre la corruption et de restaurer la puissance de la Russie.

Quasiment inconnu le 9 août dernier quand Boris Eltsine l'a nommé ministre, il a réussi un jeu sans faute, profitant au maximum de sa popularité, liée à l'intervention militaire russe en Tchétchénie lancée le 1^{er} octobre.

L'ancien agent du KGB et des services secrets russes, où il a passé plus de 16 ans, fait cependant peur à certains qui s'inquiètent des limites déjà imposées à la liberté de la presse et des exactions qui accompagnent la guerre en Tchétchénie.

M. Poutine détient tout le pouvoir depuis la démission surprise de Boris Eltsine le 31 décembre, six mois avant le terme normal de son mandat.

«Comme Boris Eltsine il y a dix ans, Poutine incarne un espoir pour les Russes qui participeront dimanche à un rituel d'adieu avec leur passé», estime la sociologue Elena Bachkirova.

Ce qu'il fera exactement une fois élu demeure cependant largement mystérieux et son programme économique ne sera publié qu'en mai.

Il sera le deuxième président de Russie, après Boris Eltsine qui a dominé l'ère postsovietique avant de démissionner le 31 décembre, six mois avant le terme normal de son mandat.

L'élection a lieu alors que se poursuit la guerre en Tchétchénie, mais le scrutin a également été organisé dans la république indépendante du Caucase du Sud.

D'importantes mesures de sécurité ont été mises en place, les autorités fédérales redoutent des provocations de la part des combattants tchétchènes.

Le défi tchétchène du nouveau président russe

Vladimir Poutine doit sa victoire probable de ce soir aux élections présidentielles russes, ou au mois prochain s'il doit y avoir un second tour, à la guerre de Tchétchénie dont il incarne la «ligne dure». Celle-ci semble triompher. Le danger est que M. Poutine soit maintenant prisonnier d'une ligne politique dont il ne fut, pendant son ascension médiatique, qu'un héritier circonstanciel.

La ligne dure se justifiait peut-être pendant la campagne électorale, l'opinion publique russe étant ce qu'elle est, mais quand tout cela sera terminé, il faudra bien penser à mettre fin à cette guerre. Cela peut dire vaincre définitivement ou négocier avec l'«ennemi». C'est un choix redoutable.

Or, cette guerre si bien engagée cet automne, s'enlisit, dit-on, alors que l'opinion publique se durcit.

Les sondages sont révélateurs. Au début de mars, souligne l'un d'eux, accompli par la maison de sondages VTSIOM, que l'on dit sérieuse, 35% des Russes estimaient que l'offensive menée contre la Tchétchénie n'était pas menée de façon suffisamment ferme et efficace. La «ligne dure» est ainsi en hausse de six points par rapport à novembre même si, par ailleurs, 75% des Russes redoutent la vengeance des Tchétchènes.

Un autre 45% se disait satisfait de la conduite des opérations.

À côté de ce bloc de 80%, ils n'étaient que 10%, par contre, à juger que les actions militaires étaient «trop dures ou trop précipitées».

Ce sondage révèle de plus que 68% des Russes ne croient pas aux informations des médias sur les exactions des militaires contre les civils tchét-

Une opinion publique plus «dure» que ses dirigeants?

tchènes, tandis que 22% sont d'un avis contraire. Enfin, révèle un autre sondage VTSIOM, effectué en février celui-là, 35% des personnes interrogées soutiennent même l'instauration d'une censure sur les informations traitant de l'opération en Tchétchénie contre 46% qui s'y opposent.

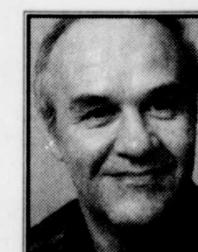
Si ces chiffres sont exacts, il n'y aurait d'essentiel que la victoire. La guerre de Tchétchénie, au fil des mois, est devenue une «guerre patriotique» qu'il faut gagner. Les moyens et les coûts semblent compter pour peu.

SONDAGES ÉLOQUENTS

Ces chiffres sont éloquents. Le contraste avec la première guerre de Tchétchénie, condamnée par cette même opinion publique, «centriste» sur pratiquement tous les autres volets de la conduite de l'État que ce soit en politique intérieure ou en politique extérieure, est saisissant. Pour toutes sortes de raisons, le problème tchétchène est d'une tout autre nature. C'est devenu un drame existentiel ou un abcès de fixation qu'il faut crever par des moyens chirurgicaux.

Ce que ces sondages révèlent, c'est que s'il doit y avoir dérive autoritaire du régime politique russe, ce que l'on appréhende, à tort ou à raison avec M. Poutine, celle-ci sera attribuable d'abord et avant tout à l'abcès tchétchène, non aux autres problèmes chroniques ou circonstanciels auxquels est confrontée la Fédération de Russie depuis l'éclatement de l'URSS en 1991.

Or, nous disent des spécialistes militaires, la



René Beaudin
RBeaudin@lesoleil.com

guerre de Tchétchénie n'est pas ou plus gagnable, en tout cas sous sa forme actuelle, alors qu'une seconde défaite en Tchétchénie serait plus inacceptable pour l'état-major russe, la société russe dans son ensemble et le candidat Vladimir Poutine, que la première.

La victoire totale est certes toujours possible, mais par d'autres moyens. C'est une simple question de «brutalité supplémentaire», nous disent-ils, en évitant des frappes aériennes en-

core plus massives ou le minage systématique des lignes de communication entre les villes conquises par l'armée russe et les sanctuaires tchétchènes de la montagne qui pourraient, par ailleurs, être nettoyés par quelques «impénétrables» frappes nucléaires tactiques, d'autant plus que la région est pratiquement d'ores et déjà vidée de sa population civile et que ce qui en reste est soupçonné de complicité.

LE «CONCEPT STRATÉGIQUE»

Après tout, rappellent ces spécialistes, la Russie se «renucléarise» de plus en plus, faute de moderniser militairement. Cette tendance a été confirmée il y a quelques mois par le nouveau concept stratégique, institué par M. Poutine, qui fait de l'arsenal nucléaire le pivot de la politique de défense russe en plus de rompre avec le principe dit de «non-emploi premier» des armes nucléaires hérité de l'ancienne doctrine stratégique soviétique. Or ce seraient les partisans des «nouveaux moyens» qui seraient sortis gagnants d'une récente épuration au sein du commandement de l'armée russe, sur le terrain, en début

de mandat, surtout s'il est élu au premier tour, il peut se permettre beaucoup de choses.

d'année, alors que les premières grandes difficultés sont apparues, avant, il est vrai, la chute de Grozny, la capitale tchétchène. Mais la chute de Grozny n'est pour les Tchétchènes qu'une perte de terrain, qui peut, comme lors de la première guerre, être repris avec le temps et l'usure de l'autre. La victoire de Grozny a ainsi perdu une grande partie de sa signification stratégique, de sorte que le débat sur les «nouveaux moyens» est relancé avec plus de force.

Ces décisions auraient ainsi été différées par la campagne électorale qui s'achève. Elles ne sauraient être retardées beaucoup plus longtemps. Si ces analyses sont exactes, la Russie est enfermée dans une lutte à finir dont elle ne peut sortir, même victorieuse, que profondément meurtrie.

En sommes-nous vraiment là?

Les choses sont peut-être plus fluides qu'il ne le paraît. Les conseillers de M. Poutine ont vécu la campagne électorale avec la hantise permanente d'un revirement de l'opinion publique sur la question tchétchène. La «fièvre guerrière» ne serait donc pas aussi convaincante que le suggère sa persistance. Le soutien aux opérations en cours serait ainsi davantage attribuable à des facteurs circonstanciels qu'«existentiels», d'autant plus, qu'avec le temps, la différence entre les buts de la première guerre et ceux de la seconde, n'est apparue qu'en degrés et non de nature.

Les «nouveaux moyens» de guerre — en fait les grands — ont été exclus pendant la campagne. C'est peut-être parce qu'ils risquaient d'être inacceptables à l'opinion publique. La solution politique aussi semblait inacceptable. Le nouveau président devra en ce sens choisir une voie dangereuse quelle qu'elle soit. Mais en début de mandat, surtout s'il est élu au premier tour, il peut se permettre beaucoup de choses.

686-3311

Délais requis de parution

annonces classées ordinaires :
avant 17 h 30 du lundi au jeudi; avant 13 h le vendredi pour publication du samedi.**annonces classées grands formats :**

avant 16 h (deux jours ouvrables avant la date de publication). Ajouter une journée de plus si une épreuve est nécessaire.

corrections, annulations :
une journée (ouvrable) avant publication.**IMMEUBLES****098-349**

Visites libres

VENDRE MAISONS SEULES

Ancienne-Lorette

Beauport

Cap-Rouge/St-Augustin

Centre-ville

Charlesbourg

Condominiums

Côte-de-Beaupré/Ile d'Orléans

Duberger/Les Saules

Le Bourgneuf/Le Mesnil

Charlesbourg-Ouest

Limoulois

Loretteville/Neufchâtel

Montcalm

Rive-Sud

St-Émile/Lac-St-Charles/

Stoneham/Lac-Beauport

Saint-Jean-Baptiste

Saint-Sauveur

Sainte-Foy

Sillery

Val-Bélair

Vanier

Vieux-Port/Champlain

Vieux-Québec/Haute-Ville

Banlieue et autres secteurs

RECHERCHE/ECHANGE

Reprises de finance

A VENDRE MAISONS A REVENUS

Ancienne-Lorette

Beauport

Cap-Rouge/St-Augustin

Centre-ville

Charlesbourg

Côte-de-Beaupré/Ile d'Orléans

Duberger/Les Saules

Le Bourgneuf/Le Mesnil

Charlesbourg-Ouest

Limoulois

Loretteville/Neufchâtel

Montcalm

Rive-Sud

St-Émile/Lac-St-Charles/

Stoneham/Lac-Beauport

Saint-Jean-Baptiste

Saint-Sauveur

Sainte-Foy

Sillery

Val-Bélair

Vanier

Vieux-Port/Champlain

Vieux-Québec/Haute-Ville

Banlieue et autres secteurs

RECHERCHE/ECHANGE

Reprises de finance

A VENDRE MAISONS A REVENUS

Ancienne-Lorette

Beauport

Cap-Rouge/St-Augustin

Centre-ville

Charlesbourg

Côte-de-Beaupré/Ile d'Orléans

Duberger/Les Saules

Le Bourgneuf/Le Mesnil

Charlesbourg-Ouest

Limoulois

Loretteville/Neufchâtel

Montcalm

Rive-Sud

St-Émile/Lac-St-Charles/

Stoneham/Lac-Beauport

Saint-Jean-Baptiste

Saint-Sauveur

Sainte-Foy

Sillery

Val-Bélair

Vanier

Vieux-Port/Champlain

Vieux-Québec/Haute-Ville

Banlieue et autres secteurs

RECHERCHE/ECHANGE

Reprises de finance

A VENDRE MAISONS A REVENUS

Ancienne-Lorette

Beauport

Cap-Rouge/St-Augustin

Centre-ville

Charlesbourg

Côte-de-Beaupré/Ile d'Orléans

Duberger/Les Saules

Le Bourgneuf/Le Mesnil

Charlesbourg-Ouest

Limoulois

Loretteville/Neufchâtel

Montcalm

Rive-Sud

St-Émile/Lac-St-Charles/

Stoneham/Lac-Beauport

Saint-Jean-Baptiste

Saint-Sauveur

Sainte-Foy

Sillery

Val-Bélair

Vanier

Vieux-Port/Champlain

Vieux-Québec/Haute-Ville

Banlieue et autres secteurs

RECHERCHE/ECHANGE

Reprises de finance

A VENDRE MAISONS A REVENUS

Ancienne-Lorette

Beauport

Cap-Rouge/St-Augustin

Centre-ville

Charlesbourg

Côte-de-Beaupré/Ile d'Orléans

Duberger/Les Saules

Le Bourgneuf/Le Mesnil

Charlesbourg-Ouest

Limoulois

Loretteville/Neufchâtel

Montcalm

Rive-Sud

St-Émile/Lac-St-Charles/

Stoneham/Lac-Beauport

Saint-Jean-Baptiste

Saint-Sauveur

Sainte-Foy

Sillery

Val-Bélair

Vanier

Vieux-Port/Champlain

Vieux-Québec/Haute-Ville

Banlieue et autres secteurs

RECHERCHE/ECHANGE

Reprises de finance

A VENDRE MAISONS A REVENUS

Ancienne-Lorette

Beauport

Cap-Rouge/St-Augustin

Centre-ville

Charlesbourg

Côte-de-Beaupré/Ile d'Orléans

Duberger/Les Saules

Le Bourgneuf/Le Mesnil

Charlesbourg-Ouest

Limoulois

Loretteville/Neufchâtel

Montcalm

Rive-Sud

St-Émile/Lac-St-Charles/

Stoneham/Lac-Beauport

Saint-Jean-Baptiste

Saint-Sauveur

Sainte-Foy

Sillery

Val-Bélair

Vanier

Vieux-Port/Champlain

Vieux-Québec/Haute-Ville

Banlieue et autres secteurs

RECHERCHE/ECHANGE

Reprises de finance

A VENDRE MAISONS A REVENUS

Ancienne-Lorette

Beauport

Cap-Rouge/St-Augustin

Centre-ville

Charlesbourg

Côte-de-Beaupré/Ile d'Orléans

Duberger/Les Saules

Le Bourgneuf/Le Mesnil

Charlesbourg-Ouest

Limoulois

Loretteville/Neufchâtel

Montcalm

Rive-Sud

St-Émile/Lac-St-Charles/

Stoneham/Lac-Beauport

Saint-Jean-Baptiste

Saint-Sauveur

Sainte-Foy

Sillery

Val-Bélair

Vanier

Vieux-Port/Champlain

Vieux-Québec/Haute-Ville

Banlieue et autres secteurs

RECHERCHE/ECHANGE

Reprises de finance

A VENDRE MAISONS A REVENUS

Ancienne-Lorette

Beauport

Cap-Rouge/St-Augustin

Centre-ville

Charlesbourg

Côte-de-Beaupré/Ile d'Orléans

Duberger/Les Saules

Le Bourgneuf/Le Mesnil

Charlesbourg-Ouest

Limoulois

Loretteville/Neufchâtel

Montcalm

Rive-Sud

St-Émile/Lac-St-Charles/

Stoneham/Lac-Beauport

Saint-Jean-Baptiste

Saint-Sauveur

Sainte-Foy

Sillery

AUTRES PROPRIÉTÉS
200-229Terrains
208

À ST-ÉMILE. boisé, près du parc, sans voisin arrière. 261-2521, 847-2521

VAL-BELAIR, sur le géo. préts à construire, sous évaluation. 227-5145

À BEAUPORT terrains pour 1, 2 ou 3, du propriétaire, prts construct. 282-1193

ANCINNE-LORRETTE, prêt à construire, près des grandes artères, à partir de 2,550 le pied carré. 627-7145

ANCINNE-LORRETTE, centre-ville rue Notre-Dame. 883-73, 78,005-87-851

AU LAC BEAUPORT, 44,000 p.c. bâtie, cadastrée, en bas de l'évaluation. 849-3849

AUBAINNE 1 Cap-Santé, 30 terrains près à construire, service d'eau, 15,000 p.c., 30 lec. p.c., Développement Julian, 285-3393

AUBAINNE GRANDS terrains pour chalet, boisés, bordure rivière, sites entre Massif et Mont Sainte-Anne. 823-2677

BEAUPORT, rue Matte, sud Capitale, possibilité 2 revenus, dernier terrain, 5600 p.c. tél. 666-5458

BOISCHATEL, ave. Royale, vuex exceptionnelle, fleuve, île d'Orléans et Québec, 95,000 p.c. 418-569-1923

CHARLESBURG, île disrét, près de tout, résidence de prestige, 30,000 p.c., 626-7845

CHARLESBURG 105 * 286 boîte Royal Charbourg 19,000 p.c. 849-9109

CHARNY, rue du Convoy, terrains pour maison de ville, près à bâtir. 839-4436

LAC ST-CHARLES, 2 terrains à vendre, (15,900\$) avec développement résidentiel neuf (auxiliaire tax secteur). 849-5794

LAC BLEU, 80 m², 20,000 p.c., près à construire, 463-2663, 849-3342

LAC BEAUPORT, ch. du Hameau, voisin Relais, 15,25 p.c. 15,500, 842-1169

MANIWAKI terrain 9,000 acres, chalet 24-36 parades chasse aux chevreux. 1300 personnes. 819-441-1929

PROMOTEURS Terrains à Portneuf, 2 200 000 p.c., zones résidentielles, boisés, vendus en 4 groupes, 1 groupe directement sur le fleuve, 29 000\$, 48 000\$, 100 000\$ et 150 000\$. Jean-Yves Julie, 416/2863-0000, Joseph Nasra, 416/2863-0488, Paul Le Raye, Québec courtier immobilier agréé.

RUE ST-Pierre, Laurier Station, près à bâti, 9100C-12, 861-831 2547

SECTEUR ST-DAVID, terrain pour unifamiliale, jumelé, multifamil. 837-0069

SOCIETE HAUT-DE-GAMME

• LES SOURCES (ST-FOY)

• BOISÉS ST-PIERRE (ST-AUGUSTIN)

À partir de 30 000\$, 659-1676

SELLERY

7800 p.c., vuex intéressante, sur feuve (boul. Légaré). 655-6263

SITE EXCEPTIONNEL

Vue et accesso au fleuve, 3kms des ponts, facile à construire. Électricité souterraine, Info. 836-5355.

ST-AUGUSTIN, CITÉ DU CAMPUS, universitaire, réprise finance 878-3285

ST-AUGUSTIN, boul. Fossambault, 150x200, prix évaluation. 872-9359

ST-NICOLAS 7300 p.c. secteur Chemin Forestier, prisé évaluation 661-4761

St-Romuald ch du Fleuve; 2 terrains boisés, entre 1720 et 1736. 416-446-2447

STONEHAM Domaine du Grand-Duc, 34,817 p.c., évalué à 20,875,000. 664-1756

TERRAIN 5800 p.c., St-Même, idéal 2 logements ou commerce léger. Yvan Boutet, agent immobilier affilié Royal Lapeyre Inter Québec. 843-1351

TERRAIN A louer 30 000 p.c., face à Wal-Mart, Lévis, idéal pour vente de véhicules récréatifs, camions ou automobiles. 564-5552

TERRAIN-St-Nicolas 80,10 p.m. du Commerce, services rendus, 953-9867.

TERRAIN 8750 p.c., près du Relais, vue panoramique, 22 000\$, 849-8673

TERRAIN à Stoneham, 42 000 p.c., près du gpt. sk, avec services, 849-9170.

TERRAINS A VENDRE

Vue sur le fleuve (secteur Lauzon). Info.: 533-4185

TERRAINS, près centre-ville, magnifique vue sur le fleuve et à partir de 25 000\$. 877-5903

URGENT! Pour promoteur dynamique, accès de la nature, Lac Beaufort, immense et magnifique terrain bosqué 1,205 000 p.c. Non escapré récemment déposé pour développement immobilier. Accès lac et rivière, piste VTT et motoneige. Développement potentiel 3 200 000\$ 525-9662. C.P. 1000ème aille. G11-544

Terres

210

ACHETERAISS coupe ou terre à bois Bellechasse Montagny Beause 418-789-2384

1000' de profond, 160' de large, petits artéfacts déjà creusé, près à bâti, cadastré, 30 min. de Québec. Aubaine à 16, 000\$, 875-1128

ÉRALBIÈRE, mout du Massif du Sud-Philémon, Crête Montagne. 837-2625

TERRE à bois, 1500 arbres, avec érablière 25 000 entelles, possibilité de 40 000, avec 3 ailes, dans Portneuf. 418-337-2728

TERRE 140 arbres, érablière, 1500 entelles, tubulures, borne fleuve, Ste-Croix. 85 000 \$, 518-678-2290

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

230-249

A 651-9443

300 À 3000 P.C.
STE-FOY, QUÉBEC
Immeubles Roussin
La Place de Chois

A 651-7458

500 À 20 000 P.C. ET PLUS
aménagées selon vos besoins
SOCIETE IMM. DUPONT

A 917 M 59 GRANDIN

COIN QUATRE-BOURGEOIS

Bureaux existants, construisz
vos spécifications, construis

s vos spécifications, construis

À LOUER
LOGEMENTS
250-299

Loretteville/Neufchâtel
260

LORETTEVILLE, 4^e, rénové, style jumelée + rampement, cour, 550\$ non chauffe, bois franc, juillet, 683-8808

LORETTEVILLE, 4^e, 2ème étage, mar-
queterie, 460\$, juillet, 804-8473-082

NEUFCHÂTEL, sur étage 4^e, 4055
chauffe, bois franc, juillet, 681-4662

Montcalm
261

A 687-2610 - 24h
http://www.ab.ca
LE LAURIER

600 av. Laurier, (sous les Plaines), portier, terrasse, stationnement int., marqueterie

2 - 3 CHAMBRES
3^e, couloir, cuisine, toilette, vaisselle
Tél. 561-7899

LE MONTMORENCY
165, Grande-Allee Est, portier, cof-
feuse, piscine, terrasse, mar-
querie, garage int., près des services.

STUDIO et 1 - 2 CHAMBRES
Tél. 261-5165

PLACE DES BRAVES
846 Chemin Ste-Foy (sur parc), sta-
tionnement int., piscine int., sauna,
dépanneur, près des services

STUDIO et 1 - 2 CHAMBRES
Tél. 561-7899

SAMUEL DE CHAMPLAIN
350, Ch. Ste-Foy, stationnement
int., piscine 1^e étage, vu super-
be, marqueterie, près des services.

1 ET 3 CHAMBRES
Tél. 561-7899

A HABITAT
435-440

NOUS VOUS PROPOSONS DE
BUREAUX GRANDS

2 1/2 3 1/2 4 1/2 5 1/2

CALME ET SÉCURITÉ

piscine

soins infirmiers

stationnement int.

Cafeteria

dépanneur

salle de

conditionnement

salon de coiffure

services bancaires

inclus le chauffage

et l'électricité

Au cœur du quartier

Montcalm

et près de

tous les services

687-1123

A ACCÈS JARDINS
DE COULONGE

Dominant le fleuve

Au cœur de Sillery!

Magnifiques studios, 3 - 4 pièces

682-5246

A 726 PÉRE-MARQUETTE

3^e, semi-meublé, chauffé, éclairé,
bâtis, bôton, ascenseur, insonorisé,

tranquille, concierge

sur place, stationnement intérieur.

Tél. 681-6773.

A 261-6224, 527-9038

1 1/2 - 3 1/2 : 5 1/2 : 6068

Prés hôp. St-Sacrement, chauffé,
piscine, ascenseur, garage int.

A 881-8533

Prés des services, 11/2 étages, meublé

tout int., inclus

682-9146

A 637-René-Lévesque (pres Brown)

grand 3^e, 1^e, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e

grand 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e

grand 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e

À LOUER
CHAMBRES
300 349

Sainte-Foy
316

2^e ETAGE, lavabo-sècheuse, accommodement, cuisine librairie, 650-2247-658-5669

JOLIE CHAMBRE: lavabo,insonorisée, meublée, près des services, 657-7761

PRES université, frigo, poêle, lavabo, parking, 2105, 587-4185

Sillery
318

CHAMBRE à louer, près université, très grand, avec laveuse, 658-0456.

NEUF; salon, TV, cuisine à partager, entrée privée: 658-1623

Vieux-Québec
Haute-Ville
322

A 2 pas Plaines et Château, salle bains privée, cuisine et laveur communs. 1er étage, Mario: B-694-9393, R-692-1870.

POUR personnes tranquilles, chambres autonomes, prix raisonnable, 692-1869.

Résidences
Personnes Retraitées
335

BEAUPORT - LE CHATEAUVERT

Rue des Martyrs, chambres subventionnées disponibles, avec service de bains privés, cuisine et laveuse 24 heures, 622-3802, 529-2032, 821-9261.

POUR dame 3e âge non fumeur, autonome, résidence privée, 849-1434

Chambres et Pensions
336

A Anc. Lorette, câble, travailleur, personne à faire, non fumeur, 872-1811.

BEAUPORT, grande chambre, près tous services, rangement 660-3915

Amélioration et
ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS
370-388

AUBAINE près université (libre), 245\$; tout pour cuisiner, câble, stationnement, lav.-séch., 651-4749, 626-2109

AMÉNAGEMENT TERRAIN
370

CROQUIS d'aménagement payagé, Consultez Diane 677-6937.

ROTOCULTEUR à fraise arrière MTD 5 h moteur Briggs & Stratton, achat peu servi, 8005 compact, 848-5404

Aménagement Terrain
370

CROQUIS d'aménagement payagé, Consultez Diane 677-6937.

ROTOCULTEUR à fraise arrière MTD 5 h moteur Briggs & Stratton, achat peu servi, 8005 compact, 848-5404

Entrepreneurs
377

RENOVATIONS céramique, marbre,

salle de bain et bois franc 789-3547

Entretien/Réparations
378

À noter: peinture, tire-joints, tapisser 20 ans expérience, 843-7718, 261-0729

A BON PRIX, peinture int., ext., réparation, estimation gratuite 660-5907.

Au 849-5107, menuiserie licenciée, construction, rénovations, couvertures,

CÉRAMIQUE, marbre, grès, porcelaine, 25 ans garantie, 652-1858

PEINTURES, 15 ans expérience, travail propre, minutioux, 846-0555, 655-4418

RENOVATIONS de salles de bains, salles de bains. Finition sous-sol. Expérience, 654-0500, pagette 874-5894.

SPÉCIALISTE en rénovations, sanitaires et boutiques. Modifications int./ext., menuiserie, électricité, plomberie, briques, etc. 647-2711, 824-5336

Matières
382

À LIQUIDER MOULURES MDF directement de l'usine, 520-8512

BOIS franc, 2x4, 2x6, 12x3, 12x5, 12x7, 12x8, 2x8, 12x9, 12x10, 12x11, 12x12, 12x13, 12x14, 12x15, 12x16, 12x17, 12x18, 12x19, 12x20, 12x21, 12x22, 12x23, 12x24, 12x25, 12x26, 12x27, 12x28, 12x29, 12x30, 12x31, 12x32, 12x33, 12x34, 12x35, 12x36, 12x37, 12x38, 12x39, 12x40, 12x41, 12x42, 12x43, 12x44, 12x45, 12x46, 12x47, 12x48, 12x49, 12x50, 12x51, 12x52, 12x53, 12x54, 12x55, 12x56, 12x57, 12x58, 12x59, 12x60, 12x61, 12x62, 12x63, 12x64, 12x65, 12x66, 12x67, 12x68, 12x69, 12x70, 12x71, 12x72, 12x73, 12x74, 12x75, 12x76, 12x77, 12x78, 12x79, 12x80, 12x81, 12x82, 12x83, 12x84, 12x85, 12x86, 12x87, 12x88, 12x89, 12x90, 12x91, 12x92, 12x93, 12x94, 12x95, 12x96, 12x97, 12x98, 12x99, 12x100, 12x101, 12x102, 12x103, 12x104, 12x105, 12x106, 12x107, 12x108, 12x109, 12x110, 12x111, 12x112, 12x113, 12x114, 12x115, 12x116, 12x117, 12x118, 12x119, 12x120, 12x121, 12x122, 12x123, 12x124, 12x125, 12x126, 12x127, 12x128, 12x129, 12x130, 12x131, 12x132, 12x133, 12x134, 12x135, 12x136, 12x137, 12x138, 12x139, 12x140, 12x141, 12x142, 12x143, 12x144, 12x145, 12x146, 12x147, 12x148, 12x149, 12x150, 12x151, 12x152, 12x153, 12x154, 12x155, 12x156, 12x157, 12x158, 12x159, 12x160, 12x161, 12x162, 12x163, 12x164, 12x165, 12x166, 12x167, 12x168, 12x169, 12x170, 12x171, 12x172, 12x173, 12x174, 12x175, 12x176, 12x177, 12x178, 12x179, 12x180, 12x181, 12x182, 12x183, 12x184, 12x185, 12x186, 12x187, 12x188, 12x189, 12x190, 12x191, 12x192, 12x193, 12x194, 12x195, 12x196, 12x197, 12x198, 12x199, 12x200, 12x201, 12x202, 12x203, 12x204, 12x205, 12x206, 12x207, 12x208, 12x209, 12x210, 12x211, 12x212, 12x213, 12x214, 12x215, 12x216, 12x217, 12x218, 12x219, 12x220, 12x221, 12x222, 12x223, 12x224, 12x225, 12x226, 12x227, 12x228, 12x229, 12x230, 12x231, 12x232, 12x233, 12x234, 12x235, 12x236, 12x237, 12x238, 12x239, 12x240, 12x241, 12x242, 12x243, 12x244, 12x245, 12x246, 12x247, 12x248, 12x249, 12x250, 12x251, 12x252, 12x253, 12x254, 12x255, 12x256, 12x257, 12x258, 12x259, 12x260, 12x261, 12x262, 12x263, 12x264, 12x265, 12x266, 12x267, 12x268, 12x269, 12x270, 12x271, 12x272, 12x273, 12x274, 12x275, 12x276, 12x277, 12x278, 12x279, 12x280, 12x281, 12x282, 12x283, 12x284, 12x285, 12x286, 12x287, 12x288, 12x289, 12x290, 12x291, 12x292, 12x293, 12x294, 12x295, 12x296, 12x297, 12x298, 12x299, 12x300, 12x301, 12x302, 12x303, 12x304, 12x305, 12x306, 12x307, 12x308, 12x309, 12x310, 12x311, 12x312, 12x313, 12x314, 12x315, 12x316, 12x317, 12x318, 12x319, 12x320, 12x321, 12x322, 12x323, 12x324, 12x325, 12x326, 12x327, 12x328, 12x329, 12x330, 12x331, 12x332, 12x333, 12x334, 12x335, 12x336, 12x337, 12x338, 12x339, 12x340, 12x341, 12x342, 12x343, 12x344, 12x345, 12x346, 12x347, 12x348, 12x349, 12x350, 12x351, 12x352, 12x353, 12x354, 12x355, 12x356, 12x357, 12x358, 12x359, 12x360, 12x361, 12x362, 12x363, 12x364, 12x365, 12x366, 12x367, 12x368, 12x369, 12x370, 12x371, 12x372, 12x373, 12x374, 12x375, 12x376, 12x377, 12x378, 12x379, 12x380, 12x381, 12x382, 12x383, 12x384, 12x385, 12x386, 12x387, 12x388, 12x389, 12x390, 12x391, 12x392, 12x393, 12x394, 12x395, 12x396, 12x397, 12x398, 12x399, 12x400, 12x401, 12x402, 12x403, 12x404, 12x405, 12x406, 12x407, 12x408, 12x409, 12x410, 12x411, 12x412, 12x413, 12x414, 12x415, 12x416, 12x417, 12x418, 12x419, 12x420, 12x421, 12x422, 12x423, 12x424, 12x425, 12x426, 12x427, 12x428, 12x429, 12x430, 12x431, 12x432, 12x433, 12x434, 12x435, 12x436, 12x437, 12x438, 12x439, 12x440, 12x441, 12x442, 12x443, 12x444, 12x445, 12x446, 12x447, 12x448, 12x449, 12x450, 12x451, 12x452, 12x453, 12x454, 12x455, 12x456, 12x457, 12x458, 12x459, 12x460, 12x461, 12x462, 12x463, 12x464, 12x465, 12x466, 12x467, 12x468, 12x469, 12x470, 12x471, 12x472, 12x473, 12x474, 12x475, 12x476, 12x477, 12x478, 12x479, 12x480, 12x481, 12x482, 12x483, 12x484, 12x485, 12x486, 12x487, 12x488, 12x489, 12x490, 12x491, 12x492, 12x493, 12x494, 12x495, 12x496, 12x497, 12x498, 12x499, 12x500, 12x501, 12x502, 12x503, 12x504, 12x505, 12x506, 12x507, 12x508, 12x509, 12x510, 12x511, 12x512, 12x513, 12x514, 12x515, 12x516, 12x517, 12x518, 12x519, 12x520, 12x521, 12x522, 12x523, 12x524, 12x525, 12x526, 12x527, 12x528, 12x529, 12x530, 12x531, 12x532, 12x533, 12x534, 12x535, 12x536, 12x537, 12x538, 12x539, 12x540, 12x541, 12x542, 12x543, 12x544, 12x545, 12x546, 12x547, 12x548, 12x549, 12x550, 12x551, 12x552, 12x553, 12x554, 12x555, 12x556, 12x557, 12x558, 12x559, 12x560, 12x561, 12x562, 12x563, 12x564, 12x565, 12x566, 12x567, 12x568, 12x569, 12x570, 12x571, 12x572, 12x573, 12x574, 12x575, 12x576, 12x577, 12x578, 12x579, 12x580, 12x581, 12x582, 12x583, 12x584, 12x585, 12x586, 12x587, 12x588, 12x589, 12x590, 12x591, 12x592, 12x593, 12x594, 12x595, 12x596, 12x597, 12x598, 12x599, 12x600, 12x601, 12x602, 12x603, 12x604, 12x605, 12x606, 12x607, 12x608, 12x609, 12x610, 12x611, 12x612, 12x613, 12x614, 12x615, 12x616, 12x617, 12x618, 12x619, 12x620, 12x621, 12x622, 12x623, 12x624, 12x625, 12x626, 12x627, 12x628, 12x629, 12x630, 12x631, 12x632, 12x633, 12x634, 12x635, 12x636, 12x637, 12x638, 12x639, 12x640, 12x641, 12x642, 12x643, 12x644, 12x645, 12x646, 12x647, 12x648, 12x649, 12x650, 12x651, 12x652, 12x653, 12x654, 12x655, 12x656, 12x657, 12x658, 12x659, 12x660, 12x661, 12x662, 12x663, 12x664, 12x665, 12x666, 12x667, 12x668, 12x669, 12x67

VÉHICULES

500 599

4x4
559

JEEP YJ 1990, tout rigide, 6000\$ fermé, cause perte emploi urgent. 831-3295
LAND Rover Discovery 1996, 2 toits ouvrants, cuir, 50 000 km, a/c, garantie 180 000 km, 38 000 \$ 874-0377
LAND ROVER DISCOVERY 1995, 95 000km, chaussé à neuf 86\$ hiver. 872-8885
PATHFINDER 92, automatique, tout équipé, 98 000 km 11 800\$, 663-3505, 864-9932
PATHFINDER KILONOMIE 97, automatique, AM/FMC 06 1000 km, 101 000 km, 863-1102
SUBURBAN 157, tout intérieur beige, 90 000 km, 17 000\$, a/c, garantie 120 000 km, 88 000 \$ 874-0377
TRACKER 91, 4x4, manuelle, magis + pneus neufs, jantes + pneus hiver, tout rigide, en bon état: 3500\$, 836-0812

Camionnettes et minivans**561**

AEROSTAR 1988, remonté à neuf, mécanique et carrosserie en excellent état. 3500\$ fermé. 831-7140
AEROSTAR XLT 1992, Sport, tout équipé, carrosserie et mécanique A1, 110 000km, 17 000\$, 834-7361
CARAVAN 96, 80 000km, entre propreté, démarreur à distance, vitres teintées, pneus neufs, garantie prolongée 130 000km ou fin. 2002, 688-1324
VENTURE allongé 98, 48 000km tout équipé, garantie 17 900\$, 849-2802
CHEVROLET VENTURE, 98, 40 000 km, vendre ou transférer location. 831-7363

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées, excellente condition. 12 500\$ fermé. 834-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

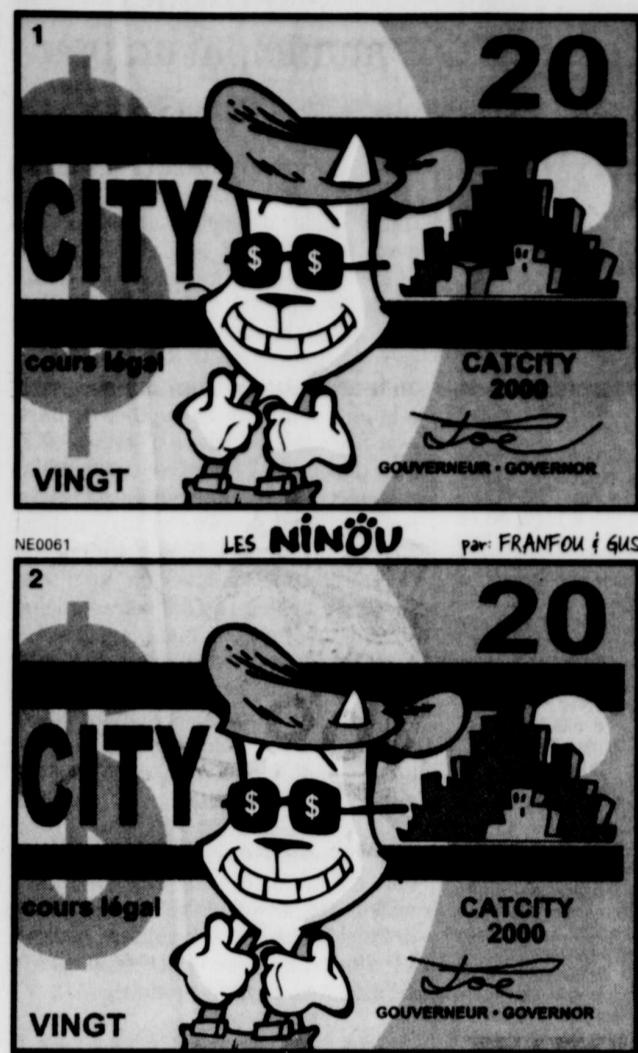
DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout équipée, une seule taxe à payer. 26 000 \$ fermé. 871-2911

DODGE Caravan 1998, verte, 32 000km, a/c, garantie 2003. 831-1220

DODGE CARAVAN SE 1997, tout équipé, a/c, vitres teintées. 836-1026

DODGE Caravan 2000, gagné dans un concours, tout

LE JEU DES 8 ERREURS



différences. 3. Bélinant non indiqué. 4. Molossidèle non indiqué. 5. Il diffère de la partie mandibulaire. 6. Orelle du chat plus petite. 7. Barre transversale plus mince. 8. Branche de l'urètre plus longue.

NO 203 SCRABBLE

© Édimédia Inc.

Rosen, Hirschman

ROGER HACHEZ

PARTIE JOKER

Tirage	Solution	Position	Pts
1. -?ETISRL	tril(l)es (1)	H3	64
2. -?OEJEIR	réjo(u)ie	2B	84
3. ?WLSCYV	vic(h)ys (2)	5G	38
4. -?IMALIR	rimail(l)e	8A	77
5. ?AEENAS	sa(t)anée	I8	71
6. ?CGZENR	cr(a)ignez	E5	126
7. ?SAUUGA	augu(r)as	15C	82
8. ?EDKOTO	kotез (3)	12A	66
9. DO?+EESM	démo(d)ées	14H	79
10. ?OTUFQQA	quota	B10	56
11. FO?+NETN	enf(ü)tons (4)	07	83
12. ?IEAOWB	w(u) (5)	N10	62
13. ABEIO+?S	a(u)boise (6)	N2	74
14. ?IIEVTPI	p(o)sitive	L3	76
15. ?HANBMR	k(u)na (7)	A12	39
16. BHMR+XDE	ex	3B	46
17. BDHMR+FE	bâfre (8)	11H	34
18. DHM+PLEI	phi (9)	M1	29
19. DELM+N	dyne (10)	K4	21

1207

- 1- n.m. Mus. Émission rapide et prolongée de deux notes voisines
- 2- n.m. Toile de coton à carreaux.
- 3- v. tr. (p.p.inv.) Belg. Vivre en chambre louée à un étudiant.
- 4- v. tr. Mettre en fût.
- 5- n.m. Dialecte chinois.
- 6- adj. De l'Aube.
- 7- n.f. Unité monétaire de la Croatie.
- 8- v. tr. Manger avec excès.
- 9- n.m. inv. Lettre grecque.
- 10- n.f. Phys. Unité de force.

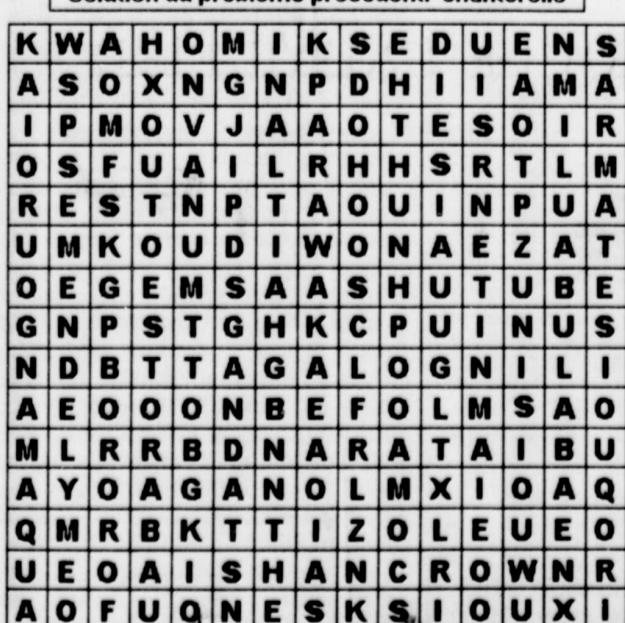
Note: les personnes intéressées à recevoir les règles détaillées pour rejouer une partie présentée dans cette chronique peuvent les obtenir en écrivant à: Roger Hachez, "Le Soleil", Chronique de Scrabble, 925, chemin St-Louis, c.p. 1547, succ. Terminus Québec QC G1K 7J6 S.V.P. joindre une enveloppe pré-affranchie.

NO 3682

3 LETTRES — DES REUNIES

7 LETTRES — DES PEUPLES				
Achanti	Éduens	Hutu	Mohawk	Sarmates
Akan	Eskimo		Morins	Saxons
Arawak		Igorot	Moro	Sénoufo
Baluba	Fanti	Inuit	Mossi	Sherpa
Batak	Fon	Iroquois	Munda	Sioux
Batéké	Ganda	Jat	Nahua	Tagalog
Boers	Garo	Karen	Namaqua	Thaïs
Bororo	Gouro		Ngoni	Tiv
Crow	Haoussa	Lobi	peuplade	Tutsi
	Hilal	Lozi	peuple	
Diola	Hopi	Mende		Xosa
	Huns	Miao	Rotsé	Zuñi

Solution du problème précédent: charterelle



LES DIMANCHES D'ADELBERT



LE COIN DU MINOU
Renée, de Joliette,
nous écrit que son chat
«Pépinot» adore la soupe.
Devinez laquelle il
préfère? La chaudrée de
palourdes, évidemment!

HAGAR L'HORRIBLE *par Dik Browne*



BLONDINETTE *par Young*



PEANUTS et le bon vieux **CHARLIE BROWN** par Schulz



LES NINÖU

Par FRANFOU & GUS

